

# THEODORE MAUNOIR

1806-1869



**médecin**  
**cofondateur du CICR**  
**hôpital Gourgas**



Comité Théodore Maunoir  
[theodoremaunoir.org](http://theodoremaunoir.org)



Bulletin  
de la Société Henry Dunant

n° 29  
mars 2018 - mars 2019

# TABLE DES MATIÈRES

Un écrin pour nos bijoux de l'humanitaire! .....	p. 1
<b>Documents et sources</b>	
- <i>Le salut du chrétien par la grâce seule</i> par Henry Dunant .....	p. 3
- <i>L'ultime combat de Théodore Maunoir. Epître au pasteur François Thérémin pour un hôpital inspiré par l'esprit croix-rouge</i> par Roger Durand .....	p. 10
- <i>Le Souper du Seigneur. Le Corps de Christ. La Pâque des Chrétiens</i> par Henry Dunant. Texte établi par Philippe Durand.....	p. 25
- <i>Regards sur l'Algérie par les Européens au temps d'Henry Dunant</i> par Roger Durand et Michèle Maury-Moynier <sup>†</sup> .....	p. 26
- <i>Die Verwundeten von Schleswig im Krieg von 1864</i> par Louis Appia. Deutsch von Rainer Schlösser .....	p. 27
- <i>Louis Appia à Samuel Lehmann. Mars-avril 1864</i> Correspondance présentée par Patrick Bondallaz .....	p. 29
<b>Communications et articles historiques</b>	
- <i>La recette d'Henry Dunant. Lanceur de l'ère humanitaire</i> par Roger Durand .....	p. 31
- <i>Gustave Moynier. Retraite et méditation</i> par André Durand <sup>†</sup> .....	p. 37
<b>Vie de la Société</b>	
- Activités réalisées en 2018 .....	p. 45
- Assemblée générale du 5 mai 2018 .....	p. 51
- <i>Sur les pas d'Henry Dunant, citoyen bugiste</i> par Michel Brun .....	p. 54
- <i>Délégation de la Croix-Rouge de Trento</i> par Roger Durand .....	p. 58
- <i>Michèle Maury-Moynier. 23 mars 1948 - 13 mars 2019</i> par Roger Durand .....	p. 60
- <i>Amitiés chorales Japon - Suisse</i> par Olivier Jean Dunant .....	p. 62
- Programme 2019 .....	p. 69
<b>Inventaires</b>	
- <i>1914: balles dum-dum et Convention de Genève. Médaille de Karl Goetz</i> par Antoine Clerc .....	p. 72
- <i>Lieux dédiés à Henry Dunant. Pupitre d'information à Limeil, Val de Marne</i> par Roger Durand .....	p.77

# UN ÉCRIN POUR NOS JOYAUX DE L'HUMANITAIRE !

Après la fructueuse année de la *Société Louis Appia*, la *Société Henry Dunant, centre de recherches historiques sur la vocation humanitaire de Genève*, jette son dévolu sur le cent-cinquantième anniversaire du décès de Théodore Maunoir, en suscitant un petit dernier : le *Comité Théodore Maunoir*. Certes, on peut s'étonner de commémorer une disparition. Mais nous y avons plutôt vu le prétexte de diriger les projecteurs vers le cinquième et le moins bien connu des fondateurs du Mouvement international humanitaire. Colloque historique, plaque commémoratives (les inévitables), cousinade, découverte du Mont Gosse, heureuse perspective de collaborer avec *La Salévienne*. Bref, une année Maunoir se profile ; elle nous permettra aussi de lier des liens prometteurs avec des descendants très motivés.

Ce bel enthousiasme ne doit pas nous faire oublier le suivi sur notre chirurgien de guerre : biographie, plaque à Madonna della Scoperta, colloque à Torre Pellice. Surtout que les membres de la famille se montrent toujours si dynamiques et nous annoncent des archives captivantes.

Le siège de la Société ? ah quel serpent de mer ! Le domicile du président déborde de dossiers, de documents, de bouts de stocks. Ayant bénéficié d'un puissant remaniement, le dépôt continue de nous rendre de précieux services. Mais la nef de la chapelle ? Certes, elle héberge dossiers, panneaux et autres objets encombrants. Certes, elle se prête parfois, dans un décor rocambolesque, à certaines de nos réunions ou

## PRÉFACE

exposés ; elle accueille même des visiteurs comme *Patrimoine Suisse*, section de Genève ou une délégation de la *Croix-Rouge du Val de Marne*... Mais elle doit bénéficier d'une restauration en profondeur. Une salle de conférences à notre mesure, un modeste logis pour accueillir un fan d'histoire de l'humanitaire (presque chaque mois, il s'en présente un), des bibliothèques pour nos livres et dossiers, des places de travail pour des chercheurs et votre président, un lieu pour nos nombreuses séances, une cuisinette pour les agapes.

Vous l'avez deviné, l'année 2019 verra nos efforts pour que notre cadre de travail et de vie soit à la mesure de nos réalisations, de nos projets, de notre rayonnement. Nous nous réjouissons de vous y convier. En attendant, rendez-vous vendredi 28 juin, dès 18 h 30 pour une rétrospective conviviale, sur la terrasse entre chapelle et forêt, en plein air, par un romantique clair de lune.

Roger Durand

président

# LE SALUT DU CHRÉTIEN PAR LA GRÂCE SEULE

par Henry DUNANT

*La publication d'un essai inédit d'Henry Dunant<sup>1</sup> a suscité l'émergence d'un autre manuscrit inconnu des historiens qui aborde un des thèmes centraux de l'ermite de Heiden: le salut par la grâce et non par les œuvres. Comme il complète son étude fouillée, mais non achevée, sur la Sainte Cène, il nous a paru opportun de le publier ici.*

*Quatre grandes pages de 22 par 35,9 cm sont couvertes d'une écriture serrée, dense, ne comportant quasi aucune correction. D'où notre impression que l'auteur a mis ici au net, avec grand soin, un texte qu'il destinait soit à un de ses correspondants, soit à la publication.*

*Nous l'éditions tel quel, en respectant son usage du trait d'union entre l'adverbe « très » et l'adjectif qui suit, ainsi que l'esperluette « & » et sa déclinaison pour « etc. »: « &c ». Sinon, nous corrigeons quelques inattentions comme « un beaume », ainsi que tel participe passé « nous avons grandis ». Mais ce sont des brouilles<sup>2</sup>.*

*L'intégralité du texte rédigé par Henry Dunant apparaît ici en caractères romains. Comme il ne portait pas de titre, celui que nous avons imaginé est donc en italique, comme la présente introduction.*

*Ndlr*

<sup>1</sup> Henry DUNANT, *Le Souper du Seigneur, Le Corps de Christ, La Pâque des Chrétiens*, texte établi et présenté par Philippe DURAND, préface de Sarah SCHOLL, Genève, Société Henry Dunant, 2019, 118 pages. Voir la page 25 du présent Bulletin.

<sup>2</sup> Nos remerciements vont à Bernard Dunant qui nous a confié ce précieux document, à Elizabeth Moynier qui l'a transcrit et à Monique Dunant qui a identifié les citations bibliques.

Pour voir juste dans les questions religieuses, il faut absolument tâcher de nous sortir des milieux où nous vivons habituellement ; il faut nous efforcer d'échapper aux conditions ambiantes de notre siècle comme à la pression des siècles qui l'ont précédé ; il faut faire en sorte de réagir contre la force d'inertie, de percer l'atmosphère brumeuse qui nous entoure et de déchirer les brouillards de préjugés religieux & d'idées fausses qui nous enveloppent à notre insu. A cause de ces préjugés, & des habitudes dans lesquelles nous avons été élevés & avec lesquelles nous avons grandi, il n'est peut-être point de sujet où il soit si difficile de se débarrasser des nuages qui voilent la vérité et d'envisager les choses sous leur vrai point de vue.

Malheureusement, le cléricisme a bien contribué à embrouiller les choses, et la bienheureuse Réformation a été incomplète. Le Christianisme ecclésiastique & confessionnel change suivant les localités et suivant les époques, il est pour ainsi dire toujours en mouvement, il avance, il recule ; il prend successivement ou simultanément toutes sortes de teintes et de couleurs ; il moule sa constitution suivant les circonstances ; c'est une œuvre d'homme, toute conventionnelle, et comme telle, il est destiné à périr un peu plus tôt ou un peu plus tard.

– Mais, si le Cléricisme a été la plaie de l'humanité, le pur Evangile est le baume qui guérit, et il durera éternellement.

– Si l'Eglise romaine cache la Parole de Dieu au peuple, les cléricaux protestants laissent joliment le Saint Livre se couvrir de poussière. De là proviennent l'ignorance et l'erreur, les préjugés & les obscurités. Et, dans les Ecoles de théologie on étudie beaucoup les traditions des hommes, la scolastique & ses subtilités, mais fort peu la Parole divine. Il n'est donc pas étonnant si le peuple a toutes les peines du monde à se dégager des traditions catholiques & protestantes, qui sont encore imprimées dans tous les plis de notre cerveau. Il confond le Cléricisme avec l'Evangile & rejette l'un et l'autre, comme les gens dégoûtés des idolâtries papistes dans lesquelles ils sont nés, rejettent tout à la fois le catholicisme & le christianisme. Quoiqu'il en soit, les vérités de l'Evangile ont été singulièrement obscurcies par le cléricisme.

Ainsi, le salut par les œuvres est prêché dans presque toutes les églises protestantes, ou à peu près ; et c'est là la plus déplorable de toutes les conséquences du cléricisme. Sans doute, il y a de nombreuses exceptions, mais la fausse théologie du jour enveloppe d'un brouillard épais les esprits religieux qui restent incertains & ne sont jamais bien au clair sur l'œuvre de la rédemption. Ainsi, par exemple,

## LE SALUT DU CHRÉTIEN PAR LA GRÂCE SEULE

ils ne comprennent pas que l'œuvre de Christ est complète, parfaite, entièrement finie et accomplie, et qu'elle doit donner au vrai croyant l'assurance de son salut complet, parfait & entièrement fini et accompli. C'est de l'humilité de croire à l'assurance du salut parce que c'est croire ce que Dieu dit.

– Christ est mort pour des pêcheurs, et quiconque croit en Lui a la vie éternelle. Non pas celui qui dit qu'il croit, mais celui qui croit. Il a, et non pas : il aura. Il faut remarquer soigneusement ce mot « quiconque ». Mais qui est « quiconque » ? La réponse est simple : C'est vous ; c'est moi ; c'est tout le monde.

– Jésus vivant, actuellement présent partout, & tout puissant, est le même hier, aujourd'hui et toujours ; l'œuvre qu'il a accomplie ne change pas.

Tout disciple de cœur de Jésus, dans le temps présent comme au temps des Apôtres, est un « Saint » en Christ, par la grâce de Dieu, et cela absolument au même titre que les Apôtres.

– Mais, & faisons bien attention à ceci : tout vrai disciple de Jésus doit, à leur exemple, regarder autrui comme plus excellent que lui-même, non seulement les croyants, ses frères en Christ, mais encore les non-croyants incrédules, mondains ou sceptiques !

– La Bible entière ne nous montre pas un seul « Saint » à la façon de l'Eglise romaine, et point de héros de roman parfaits à la mode des livres du XIX<sup>e</sup> siècle. Ils n'existent ni les uns ni les autres.

C'est par la foi au Christ Jésus que tout homme (quiconque) qui croit en Lui est justifié, et tous ceux qui ont cette foi, qui les constitue des Saints aux yeux de Dieu, ont la certitude absolue d'être, dès maintenant & à toujours, enfants de Dieu. Ils sont rachetés & adoptés. Et, c'est leur devoir, leur obligation, autant que leur privilège, d'avoir cette assurance s'ils ne l'ont pas encore. « Celui qui croit en Lui ne sera point condamné ».

– « Dieu a tellement aimé le monde qu'il a donné son Fils unique afin que quiconque croit en Lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle ».

– Christ lui-même a tout fait, tout accompli ; nous n'avons donc pas besoin de tant faire pour être son enfant, ni de tant nous tourmenter pour être son racheté ; non, il faut simplement croire, comme un petit enfant, les bonnes paroles de Dieu. Mais, c'est de l'orgueil, et un

orgueil très-coupable, car c'est de l'incrédulité, que de chercher à faire beaucoup pour mériter une si grande grâce! On ne mérite pas une grâce. Lorsque Dieu parle, nous devons croire.

– Ce n'est pas celui qui sent qui est sauvé, c'est celui qui croit. Ne cherchons pas à sentir la foi; c'est-à-dire ne nous croyons pas plus ou moins sauvés suivant le degré de foi que nous sentons, c'est du mysticisme, c'est faire reposer sur nous-mêmes, pauvres pécheurs, ce qui repose en Dieu seul.

– Chacun se trouve inclus dans ce « quiconque », c'est qui que ce soit; c'est un brigand sur une croix, et qui va mourir sans faire aucune œuvre; appliquons-nous donc toutes les promesses qui sont renfermées dans ce quiconque, autrement nous offensoons Dieu, nous doutons de Lui, nous lui faisons injure par notre incrédulité. L'assurance du salut n'est donc pas de la témérité, c'est de la foi humble et vraie.

– Et ce n'est pas un genre particulier de foi qui sauve, c'est la foi toute simple, celle du petit enfant qui croit ce que lui dit sa mère; encore une fois, c'est la foi qui croit du cœur ce que Dieu dit; la foi qui dit avec élan, comme Simon Pierre: « Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant! » et qui reçoit avec confiance toutes les promesses divines.

L'assurance du salut ne repose donc pas sur nous, sur nos sentiments, sur notre dévotion, sur nos prières, sur nos bonnes dispositions, sur notre amélioration, &c.

– Mais, une fois que nous avons cru ce salut parfait et complet, et éternel, c'est alors que nous devons agir pour Dieu parce que nous sommes rachetés pour toujours, mais non pas afin de gagner le salut. La différence entre afin de et parce que est immense. Chercher à mériter, à quel degré que ce soit, est le renversement de tout l'Evangile; c'est l'erreur non seulement des catholiques, mais aussi des luthériens, des ritualistes de l'Eglise d'Angleterre, des « réformés », des unitaires, et aussi de beaucoup de protestants qui se croient fort orthodoxes. Il y en a qui disent parmi ces derniers: nous savons bien que le salut est gratuit, que la rédemption est par le sang de Christ, mais nous devons mériter ce salut gratuit, cette rédemption par nos prières & nos bonnes œuvres, nos bonnes dispositions, nos lectures pieuses, notre dévouement, notre renoncement &c &c &c, car il y a tant à faire pour être un des rachetés du Sauveur!

– Leur erreur est grande. C'est mettre la charrue avant les bœufs. Le salut est chose faite; et, en dehors d'eux, depuis plus de mille huit

## LE SALUT DU CHRÉTIEN PAR LA GRÂCE SEULE

cents ans. Ils choisissent une autre voie que la voie de Dieu. C'est une folle résistance à la Parole de Dieu, c'est perdre un temps précieux, c'est se priver de grandes bénédictions, c'est surtout retarder l'œuvre de leur sanctification.

C'est seulement quand nous aurons reçu Christ comme un Sauveur parfait, cher à Dieu, tel qu'il est - (autrement c'est un faux christ) -, que nous marcherons en Lui, étant enracinés et affermis dans la foi, étant « transformés par le renouvellement de notre entendement », alors cette foi déploiera son efficace par le moyen de l'amour, notre « Jésus s'étant donné pour nous afin de nous purifier de toute iniquité, pour se purifier un peuple particulier, zélé pour les bonnes œuvres » ;

– « afin que ceux qui ont cru Dieu s'appliquent à être à la tête des bonnes œuvres » ;

– « car nous sommes son ouvrage, ayant été créés dans le Christ, Jésus, pour les bonnes œuvres, que Dieu a préparées d'avance afin que nous y marchions » ;

– et, comme dit Paul aux Ephésiens, nous devons être « bons, pleins de cœur, les uns envers les autres, nous faisant grâce les uns aux autres », comme aussi Dieu dans le Christ nous fit grâce. Soyons donc imitateurs de Dieu comme ses enfants bien aimés.

La nouvelle naissance n'étant que le commencement, le premier pas dans la vie en Christ (qui est, dès ici-bas, la vie éternelle), un croyant converti à Dieu doit rechercher constamment les moyens scripturaires de croître dans la connaissance et dans la sanctification, deux choses qui doivent toujours marcher ensemble & être intimement unies. S'il est vrai que Christ « notre justice », a été fait « sanctification » pour le croyant racheté, et qu'en ce sens sa sanctification est parfaite aux yeux de Dieu, il n'en est pas moins vrai, selon l'Écriture, que le disciple de Jésus doit réaliser, ici-bas, cette sanctification qui lui est acquise gratuitement par le sang de Christ.

Il ne faut pas confondre l'œuvre de la sanctification avec l'œuvre de la justification. Toutes les deux sont œuvres de foi, mais la justification vient d'abord, c'est la nouvelle naissance, (plus ou moins longue, car les voies de Dieu sont diverses), puis la sanctification ne vient qu'après, et ne peut venir qu'après. Les personnes pieuses non converties ne peuvent avoir la sanctification selon Dieu, quoique très-honnêtes, très-morales, très-pures, très-bonnes, très-généreuses, car une personne ne marche pas avant d'être née ; elles peuvent avoir « le com-

mencement de la sagesse », qui est la crainte de Dieu ; mais, la crainte de Dieu n'est pas encore la conversion, la nouvelle naissance. La sanctification c'est vivre ; c'est la vie en Christ ; c'est la vie éternelle qui commence dès ici-bas.

Le nouveau-né spirituel a besoin de croître, de se développer, de grandir, mais il a la vie. Le nouveau-né spirituel peut être indisposé, malade, très-malade spirituellement, mais il ne doute pas de son existence, et il sent qu'il a besoin du médecin, car dans ce cas il vit très-mal, il souffre, et il importe de faire cesser la maladie ; c'est pourquoi, à cause de notre faible & ancienne nature primitive (que nous ne quittons qu'à la mort) l'Évangile réveille constamment le croyant qui est enfant de Dieu & racheté de Jésus, par des avertissements, par des prescriptions de bon médecin et aussi par des promesses de couronnes, de prix, de récompenses (de grâce). Quand l'enfant de Dieu est malade spirituellement, l'assurance du salut décline aussi, parce que c'est l'incrédulité qui l'envahit. Il faut, alors, aller directement, et sans retard, au Grand Médecin des âmes pour qu'il guérisse, mais il faut y aller comme son racheté, comme son enfant adopté, en se basant sur ses promesses, car « la Parole de Dieu ne retourne pas à Lui sans effet ». Il est le bon Berger, et aucune de ses brebis ne peut être ravie de Sa main, malgré tous les efforts des loups dévorants.

– Pour le vrai croyant scripturaire le Sauveur n'est pas le fondateur du Christianisme, comme on l'appelle à tort, mais il est « Dieu manifesté en chair », car, si tout ce qui vient de Dieu est du Père, tout ce qu'on peut voir de Dieu est du Fils, comme tout ce que l'on peut sentir de Dieu est du Saint-Esprit. Le plus nous connaissons Dieu (par la Parole) le plus nous voyons que Christ est la manifestation de Dieu. Nous voyons qu'il y avait un « Ange » spécial qui paraît dans maintes pages de l'Ancien Testament et en de nombreuses circonstances, or l'Ancien Testament est plein de preuves affirmant le fait, que c'était là l'Ange Jéhovah, Jésus, le Christ, Dieu incarné. Ne disséquons pas les mystères insondables de Dieu, comme font les cléricaux, mais croyons les déclarations de la parole de Dieu ; Que tous honorent le Fils comme ils honorent le Père. Il n'y a qu'un seul Dieu ; mais la question qui demeure est celle-ci : quelle est la relation personnelle qui existe entre nous et le Seigneur Jésus ?

Il nous faut nous donner entièrement, complètement à Lui, par une consécration de cœur, le confessant de notre bouche. Jésus seul a sauvé ; et seul il peut sanctifier. Aller à Jésus, c'est le supplier de faire

## LE SALUT DU CHRÉTIEN PAR LA GRÂCE SEULE

Lui-même, dans notre cœur l'œuvre de sanctification que nous ne pouvons pas accomplir nous-mêmes.

Il est « Fils de Dieu » et « Fils de l'homme », c'est-à-dire vrai Dieu et vrai homme ; comme homme il peut compatir avec nos infirmités, nos misères, nos douleurs, nos souffrances ; comme Dieu, il peut nous guérir et nous exaucer.

# L'ULTIME COMBAT DE THÉODORE MAUNOIR

## Epître au pasteur François Thérémin pour un hôpital inspiré de l'esprit croix-rouge<sup>1</sup>

par Roger DURAND

Dans la nuit du 25 au 26 avril 1869, Théodore Maunoir est terrassé par une pleurodynie qui s'était aggravée en une congestion pulmonaire<sup>2</sup>. De santé fragile, il disparaît à l'âge de 63 ans, ce qui est prématuré par rapport à ses collègues du CICR, mais habituel pour ses contemporains. Heureusement, il avait bien occupé son temps et dirigé son énergie vers de nobles causes comme celle qui absorba ses dernières

<sup>1</sup> Signée « Vendredi soir », cette lettre de huit pages, sans lieu ni date, peut être située à Genève, au début de l'année 1869; nous n'avons pas encore trouvé la lettre de Thérémin à laquelle répond la présente. Nous reproduisons les termes originaux (parfois pittoresques comme « esgorgiller » ou « doucetterement »), ainsi que l'orthographe (parfois à la mode du XIX<sup>e</sup> siècle comme « commencemen », « enfan » ou « hopital », la ponctuation, les soulignements, sauf mention d'une intervention de notre part.

<sup>2</sup> André Jacob DUVAL, *Notice sur le docteur Théodore Maunoir*, Lausanne, Imprimerie L. Corbaz et comp., 1869, 18 pages, ad 18. Médecin né en 1828 et mort en 1887, l'auteur de cette nécrologie appartient donc à la génération suivante, il a enrichi son texte grâce à des informations fournies par Jean-François (dit John) Bizot, 1804-1885, condisciple et ami de Maunoir. Les détails qu'il apporte sur la personnalité du défunt, ainsi que les circonstances techniques de son agonie nous incitent à penser qu'il l'entoura de ses soins dans ses derniers moments.

forces: la création du premier l'hôpital pour enfants, situé à la rue Gourgas.

Retraçons donc sa formation, esquissons son activité de médecin, citons une source éloquente, rappelons sa participation à l'œuvre humanitaire, et finalement découvrons sa lettre, qui est peut-être sa plus belle à nous parvenue.

### **La jeunesse et la formation**

Il est vrai que la santé du jeune Théodore inquiète son père<sup>3</sup> qui le garde près de lui jusqu'à son adolescence et qui acquiert une résidence secondaire au Mont Gosse, sur le Petit Salève près de Mornex pour le faire bénéficier des bienfaits de l'air sain des hauteurs. Mais son ami et biographe, le docteur John Bizot, nous assure qu'il avait une excellente condition physique, amateur de longues excursions et chasseur d'une grande agilité.

Ayant bénéficié d'un père précepteur, il entre au Collège de Genève en quatrième classe seulement, âgé de 13 ans probablement. A l'époque cette pratique n'est pas exceptionnelle, surtout que l'enfance de Théodore se passe pendant l'occupation française et les débuts délicats d'une Restauration genevoise réactionnaire qui pouvait inquiéter les milieux médicaux, plutôt libéraux. Toujours est-il qu'il se distingue par sa mémoire sans faille et par ses talents intellectuels, tant au Collège qu'à l'Académie de Belles-Lettres qui constitue alors le passage obligé avant l'accès à une faculté universitaire. A 18 ans, le voici bachelier ès-lettres et ès-sciences<sup>4</sup>.

Soulignons ici la nature étonnante de sa formation professionnelle (dans une telle famille, aucune hésitation : on devient médecin) comme de sa scolarité. D'après les souvenirs personnels d'André-Jacob Duval, le père de Théodore :

*l'initiait à la pratique, soit en lui faisant suivre les visites du D' Morin, alors chirurgien de l'hôpital, soit en le faisant assister aux consultations qu'il donnait et aux opérations qu'il pratiquait encore quelque-*

<sup>3</sup> Médecin et chirurgien comme son illustre frère Jean-Pierre, Charles (Théophile) Maunoir, 1775-1830, inaugure une véritable dynastie de médecins, puisqu'on en compte au moins treize jusqu'à nos jours.

<sup>4</sup> Un siècle et demi plus tard, Genève retrouve le titre de bachelor, mais pour les étudiants de 22 ans, signe inquiétant de notre manie à prolonger les temps de formation.

*fois à Mornex. C'est là que le jeune Maunoir fit sa première opération sous la surveillance paternelle et avec succès; il s'agissait pourtant de rien moins que d'un bec-de-lièvre*<sup>5</sup>.

La suite de sa formation professionnelle continue de nous surprendre. Avant ses 20 ans, il est envoyé par son père à Londres pour y acquérir la maîtrise de l'anglais et se familiariser avec l'univers médical. Il est vrai que Théodore bénéficie d'un réseau formidable grâce à l'illustre oncle Jean-Pierre Maunoir qui, ayant épousé l'Anglaise Thomassine Potter Cambell, compte outre-Manche une belle-famille très liée et influente, d'autant plus que sa réputation comme ophtalmologue ouvrait toutes les portes au carabin précoce. Pour les spécialistes, rappelons que le jeune bachelier genevois est reçu par des sommités médicales comme le chirurgien Lawrence à St Bartholomew's Hospital.

De 1826 à 1828, il reste à Genève pour se tenir près de son père dont la santé lui cause de graves soucis. En autodidacte, il étudie l'ostéologie et la chimie, mais se forme sur le terrain, en assistant aux opérations de son oncle. Pendant deux courts mois, il peut aller à Lyon pour s'initier à l'anatomie, au Grand-hôpital, sous la houlette du chirurgien Gensoul<sup>6</sup>. Dès avril 1829, nous le revoyons à Genève où « il se mit à suivre le service de chirurgie du D<sup>r</sup> Senn à l'hôpital de Genève<sup>7</sup>. Fréquemment consulté par les habitants de Mornex et des environs, il ne tarda pas à acquérir un certain renom parmi eux. Ce ne fut qu'en juillet 1829 qu'il se décida à partir pour commencer ses études à Paris »<sup>8</sup>.

Il bénéficie des cours donnés par les célébrités du moment : les professeurs Philibert Roux et Pierre Charles Alexandre Louis. Il noue alors une amitié mémorable avec ses condisciples Marc Jacob D'Espine et John Bizot, puisque nos trois jeunes Genevois entrent dans l'histoire de la médecine lorsqu'ils fondent la Société médicale d'observation de Paris, sous le patronage bienveillant du prestigieux Louis<sup>9</sup>.

La nature surprenante, pour ne pas dire chaotique de sa formation conserve le même style dans la capitale française. Rappelons ici que

<sup>5</sup> DUVAL, *Notice*, page 5.

<sup>6</sup> Joseph Gensoul, 1797-1868, fait sa carrière à Lyon; connu pour ses opérations maxillo-faciales.

<sup>7</sup> François Louis Senn, 1799-1873, obtient aussi son doctorat à Paris, en 1825; de 1834 à 1840, il est chirurgien en chef de l'Hôpital cantonal.

<sup>8</sup> Ibidem, pages 7-8.

<sup>9</sup> Erwin H. ACKERKNECHT, *Les membres genevois de la « Société médicale d'observation »*, Paris, 1832.

l'Académie fondée par Jean Calvin ne comporte toujours pas de faculté de médecine, en cette première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Les Genevois doivent donc partir se former à l'étranger, pour la plupart soit à Paris, soit à Montpellier. Tourmentées par la mort prématurée de son père en 1830 déjà, ses études sont pimentées d'une passion aussi fulgurante que surprenante pour la femme d'un célèbre pamphlétaire qu'il épousera, devenue veuve dans des circonstances dramatiques. De plus, de violentes interférences marquent ces années parisiennes : d'une part, la Révolution de 1830, d'autre part, la terrible épidémie de choléra de 1831, deux pourvoyeuses de blessés ou de malades qui le mettent concrètement à contribution, lui et ses condisciples, en les exposant à des périls certains.

Toujours est-il que Théodore achève brillamment sa médecine. Sou tenue le 12 décembre 1833, sa thèse est sa publication la plus volumineuse : *Essai sur quelques points de l'histoire de la cataracte*<sup>10</sup>. Le sujet lui-même devrait-il nous surprendre ? Mais n'oublions pas que le célèbre oncle Jean-Pierre est un virtuose de cette opération et que l'empreinte clanique est forte ! D'ailleurs, il vaut la peine de citer l'un des aphorismes sélectionnés en guise de conclusion : « Ne soyons si simples de nous reposer et endormir sur le labeur des anciens comme s'ils avoient tout sçeu et tout dict ». Tradition parpaillote puisqu'elle s'inspire du huguenot Ambroise Paré. Prometteuse sève bouillonnante et anticonformiste, du fait qu'elle met en doute l'autorité des prédécesseurs et qu'elle appelle à l'innovation.

### **L'activité professionnelle**

L'encre de sa thèse à peine sèche, Théodore retourne à Genève où il subit, avec succès, les examens obligatoires pour être agrégé au collège des chirurgiens. Jeune marié, bientôt père de deux garçons et beau-père des deux premiers enfants d'Herminie, il retrouve ses manches parce qu'il doit gagner sa vie, gagner pour leur vie, à la sueur de son front. De sa pratique médicale courante, nous ne savons pas grand-chose, sinon que ses nécrologues ont souligné combien il dut s'échiner chaque jour, apprécié par sa clientèle et ses confrères. En 1840, nous le savons chirurgien en chef à l'hôpital de Genève. La même année et quinze ans plus tard, il présidera la Société médicale de Genève.

<sup>10</sup> Paris, De l'Imprimerie de Didot le jeune, 1833, 96 pages, ad 94.

Ses publications se limitent à une demi-douzaine d'articles :

- « Observation d'anévrysme fémoro-poplité », *L'écho médical*, Neuchâtel, 1838, 8 pages.
- « Deux cas rares d'accouchement, lus à la Société médicale de Genève », *ibidem*, 1 septembre 1859, 7 pages.
- Comptes rendus dans le *Journal de Genève* ou dans la *Bibliothèque universelle et revue suisse sur Des climats de montagne considérés au point de vue médical* par le docteur Louis Piachaud, sur *How nurse sick children* par le docteur West, sur Des soins à donner aux malades par Florence Nightingale, sur *Du bain turc* par le docteur Gosse, etc.

Comme pour trop de praticiens genevois, nos informations sur les cas que Théodore Maunoir traite sont très fragmentaires. D'après de rares lettres, nous apprenons qu'il conseille à son confrère Antoine Baumgartner un traitement par cataplasme pour un cas de psorophthalmie, qu'il apportera à son confrère Louis-André Gosse du collodion pour soigner une plaie, qu'il est appelé en urgence par Eugène Sue dont on disait que sa santé psychique était ébranlée par le succès vertigineux des *Mystères de Paris*, qu'il est consulté par Ernest Naville au sujet d'une dame Naville sujette à des troubles nerveux, semble-t-il.

### **Le témoignage d'un intimiste célèbre**

Source inespérée pour se représenter la vie quotidienne d'une bourgeoisie genevoise, le *Journal intime*<sup>11</sup> de Frédéric Amiel nous fournit moult informations précieuses :

- Mardi 20 août 1839 : « J'ai consulté pour mes yeux le D<sup>r</sup> Maunoir. Je lui ai fait plusieurs confessions et il m'a presque ordonné autre chose que de renoncer à une dangereuse habitude ».
- En 1855, Amiel note qu'il a vu le docteur Robert Maunoir, 1805-1875, « médecin, fils du célèbre oculiste ». Il s'agit donc du fils de Jean-Pierre, cousin germain de Théodore.
- Le 15 avril 1859 : « Le soir, pris le thé chez les Theod. Maunoir, mes

<sup>11</sup> Genève, Editions l'Age d'Homme, 1990-1998 ; texte établi et présenté par Bernard GAGNEBIN et Philippe M. MONNIER. Nous avons supprimé les parenthèses carrées de cette édition érudite pour en faciliter la lecture.

## L'ULTIME COMBAT DE THÉODORE MAUNOIR

voisins. Il y avait entr'autres la baronne de Ludwigsdorff, les Gosse, le général russe Pillars et sa femme, et les Courier (qui habitent avec leurs parents Maunoir.- Le docteur ayant épousé en première noce la veuve de Paul Louis Courier, le vigoureux pamphlétaire. »

Amiel ajoute qu'on a échangé des impressions comparées de la mer et des montagnes, de l'âme et du corps, de l'intelligence et de l'instinct.

- Le 24 décembre 1859: « Jeudi, soirée chez l'ami Wartmann, tous les Maunoir et leur clan, les Vernes, le cousin Gosse, Claparède le naturaliste... Made Th Maunoir est très majestueuse avec moi. »

- 20 novembre 1862: Amiel passe la soirée chez les dames Maunoir. Il parle de Paul<sup>12</sup> comme d'un esprit vif, mais chagrin, mélancolique, caustique, galant, courtois.

- 28 décembre 1864: « (Minuit). Etoiles au ciel. Je reviens de Jargonant, où il y a eu le gala de fin d'année (avec MM. Chaix, D<sup>r</sup> Maunoir, et son cousin le banquier). Excellent souper et bonne musique ».

- 7 novembre 1865: « Causerie avec le D<sup>r</sup> Maunoir, et avec Le Fort.- On ne s'occupe que de la grosse élection de Dimanche prochain. »

- 22 mars 1869: « Ce soir raoût chez les Wartmann. [...] Causé avec le D<sup>r</sup> Maunoir des rêves et de la méthode pour les observer. »

- 26 avril 1869: « † du D<sup>r</sup> Maunoir, d'une fluxion de poitrine, foudroyante. »

- Quelques semaines plus tard, Amiel note avec une pointe de mélancolie: « je le regrette » évoquant ses discussions avec Maunoir sur les rêves.

### **La Croix-Rouge internationale**

Sur la contribution de Théodore Maunoir à la création, au lancement et à l'installation de la Croix-Rouge internationale, nous nous bornerons ici à quelques rappels. Lors de la Révolution radicale d'octobre 1846 à Genève, le chirurgien soigne quelques blessés par balles, tous issus des milieux conservateurs. Lorsque la famille Appia se replie sur Genève en 1849, il semble que très tôt Théodore et Louis se lient d'amitié. Aux côtés de Moynier et du général Dufour, ils sont tous deux membres

<sup>12</sup> Le fils cadet de Théodore et d'Herminie est alors âgé de 27 ans, il vient d'être reçu médecin à Paris.

de la Société genevoise d'utilité publique. En juillet 1859, quand Louis Appia écrit ses lettres depuis les hôpitaux de la guerre d'Italie, il les adresse à un confrère anonyme, mais aucun doute ne plane sur son identité. Lors de la fameuse séance de la SGUP du 9 février 1863, Maunoir ne s'engage guère dans le débat controversé sur la création de sociétés de secours aux militaires blessés ; il se contente d'un banal constat : « Le service des ambulances est toujours très insuffisant ». Cependant, nous le trouvons présent à la première séance du futur Comité international de la Croix-Rouge, le 17 février. Désormais et jusqu'à sa mort, il participera fidèlement aux séances, apportant des contributions discrètes mais efficaces, toujours constructives.

Sa première contribution majeure, voire décisive, se situe lors de la Conférence constitutive de la Croix-Rouge internationale, les 26-29 octobre 1863, au palais de l'Athénée. Tous les participants, venus de seize pays, s'accordent pour dire que les services sanitaires sont débordés en cas de guerre. Mais les opposants à la création de sociétés de secours formées de civils tiennent la dragée haute aux philanthropes, surtout le médecin principal Martin-François Boudier délégué par Napoléon III qui ridiculise ces civils en affirmant que des mulets seront nettement plus efficaces. C'est alors que Maunoir répond point par point à ses objections, en concluant : « L'empereur Napoléon III peut avoir dit : *Veni, vidi, vici*, mais les secours pour les malheureux blessés ne sont pas venus aussi vite que la victoire ».

Sa deuxième contribution est moins connue, mais elle nous révèle sa personnalité courageuse. Au lendemain de la Conférence constitutive, le suffisant juriste Moynier n'a toujours rien compris à la priorité qu'il faut accorder à la neutralisation du personnel sanitaire, cheval de bataille d'Henry Dunant ; il prône toujours la formation de sociétés de secours formées de civils, ce dont les militaires ne veulent à aucun prix. Avec détermination, Maunoir contredit son président, soutient la stratégie de Dunant, alors que les autres membres du CICR se tiennent bizarrement cois. Finalement, la *Convention de Genève* ne nommera même pas les sociétés de secours et fera de la protection du personnel sanitaire des armées la clé de voûte de l'édifice humanitaire.

Sa troisième contribution se situe le 17 mars 1864, lorsqu'Henry Dunant milite pour la création d'une société genevoise de secours aux militaires blessés. Appia et Dufour ont fait le déplacement, en

même temps qu'une petite dizaine de parents et amis personnels de Dunant. Seul Moynier s'est fait porter pâle. Bornons-nous à citer le procès-verbal : « M. le docteur Maunoir donne ensuite lecture des résolutions du congrès d'octobre, et il prouve par un discours chaleureux la nécessité de l'œuvre et l'utilité de la création d'une Section genevoise »<sup>13</sup>. D'ailleurs et malgré ses charges professionnelles, il accepte, avec son collègue Appia, d'assumer la formation de comités de dames et de leur apprendre comment préparer de la charpie.

Sa quatrième contribution prend la forme d'un important compte rendu sur les activités exemplaires de l'US Sanitary Commission. Nous sommes en juin 1864 : la guerre de Sécession déchire les Etats-Unis et multiplie les infortunes des blessés ; les préparatifs pour le Congrès diplomatique du 8 août battent leur plein. En effet, il faut convaincre les nations que les civils peuvent apporter une aide précieuse en temps de guerre, à condition d'être bien préparés et de se tenir en appui des forces armées. Dans un volumineux et lumineux compte rendu, l'anglophone du Comité international décrit l'organisation et l'action bénéfique de cette commission sanitaire qui œuvre aux Etats-Unis à la satisfaction de tous<sup>14</sup>.

Sa cinquième contribution se situe en marge du Congrès diplomatique qui est couronné par la *Convention de Genève*, signée le 22 août 1864, dans la salle de l'Alabama, à l'Hôtel de ville. Certes, Théodore Maunoir, tout comme Henry Dunant et Louis Appia, est relégué à un strapontin : il peut assister aux travaux des diplomates, mais n'a pas voix au chapitre. Il faut savoir que, parallèlement au Congrès, une « Conférence internationale des Sociétés de secours » est organisée au palais de l'Athénée, les 10 et 11 août. Là, les médecins donnent la pleine mesure de leurs talents. Ainsi Maunoir insiste sur les mérites exemplaires de l'US Sanitary Commission qui ont convaincu le président Abraham Lincoln et le ministre de la guerre de l'Union de l'apport irremplaçable des civils, des privés, à l'effort sanitaire du pays en guerre. Cerise sur le gâteau, Maunoir déclare en pleine séance qu'il :

<sup>13</sup> *Procès-verbaux des séances du Comité international de la Croix-Rouge, 17 février 1863-28 août 1914*, Jean-François Pitteloud avec la collaboration de Caroline Barnes et de Françoise Dubosson (éd.), Genève, Société Henry Dunant et CICR, 1999, page 28.

<sup>14</sup> « Note sur l'œuvre des comités de secours aux Etats-Unis d'Amérique », *Secours aux blessés, communication faisant suite au compte rendu de la Conférence internationale de Genève*, Genève, Imprimerie de Jules-Guillaume Fick, juin 1864, pages 179-187.



## L'ULTIME COMBAT DE THÉODORE MAUNOIR

*a eu l'occasion de voir dernièrement un jeune soldat revenu du James-River, et échappé aux fièvres: il lui a demandé s'il avait entendu parler de la Commission sanitaire; ce soldat a levé les mains au Ciel en s'écriant « C'est la première société au monde! Elle nous a sauvé au moins vingt mille blessés! »<sup>15</sup>*

Sa dernière contribution s'inscrit dans la durée. Du 17 février 1863 au 10 avril 1869 (soit 16 jours avant sa mort subite), Théodore Maunoir participe fidèlement aux séances du Comité international; il est là, les huit premières séances, entre le 17 février 1863 et le 23 mars 1864; puis les procès-verbaux ont disparu ou n'ont pas existé jusqu'au 6 septembre 1867. En résumé, sur les 54 séances dont le procès-verbal nous est parvenu, il est présent 50 fois. Belle participation! Ne nous étonnons pas que ses prises de paroles soient plutôt discrètes, voire rares; il en va de même pour ses collègues car Moynier tient le crachoir... et le pouvoir. Pourtant, l'anglophone de service continue de gérer sa partition, dans la mesure où il présente des comptes rendus de publications médicales, en provenance de la Grande-Bretagne ou des Etats-Unis.

Surtout, il va s'engager corps et âme (c'est le cas de le dire puisqu'il en perdra sa santé et sa vie) dans un dernier combat: la neutralité des soins aux enfants.

### **La fondation de l'hôpital Gourgas**

Au tout début de l'année 1869, dix-huit docteurs en médecine ou en chirurgie – dont Théodore Maunoir en cinquième position – signent une brochure intitulée *De la création à Genève d'un hôpital pour les enfants malades*<sup>16</sup>. Ils soulèvent une triple question:

*1° Vaut-il mieux que les enfants malades de la classe pauvre reçoivent des soins chez leurs parents, ou bien dans un établissement hospitalier?*

*2° Admettant que, dans un grand nombre de cas, les soins hos-*

<sup>15</sup> « Conférence internationale des Sociétés de secours (10 et 11 août 1864) » cité par L[ouis] D[ÉMOLIS], « En marge du 'Congrès de Genève' », *Revue internationale de la Croix-Rouge*, juillet 1954, n° 427, pages 554-556. Le témoignage du jeune soldat recueilli par Théodore Maunoir nous prouve en tout cas que celui-ci s'est informé de façon très professionnelle en interviewant un rescapé de la guerre de Sécession. Aurait-il même traversé l'Atlantique pour se renseigner?

<sup>16</sup> Genève, Imprimerie Ramboz et Schuchardt, 1869, 24 pages.

*pitaliers soient préférables, un hôpital spécial est-il nécessaire, ou bien une salle consacrée aux enfants dans des hôpitaux d'adultes est-elle suffisante ?*

*3° Quelles sont les conditions que doit réaliser un hôpital d'enfants et quels sont les moyens d'exécution ?*

Poser ces questions, c'était presque y répondre. Assurément, les signataires optent pour un hôpital d'enfants, d'autant plus que Bâle et Lausanne en font l'expérience concluante. Ils répondent à la deuxième question en citant un de leurs supporters : « Mettre des enfants dans un hôpital d'adultes, c'est placer une école de petites filles dans une caserne de zouaves ». Revenant à l'essentiel, ils soulignent que les arguments abondent : hygiéniques, administratifs, médicaux.

Aussitôt, le docteur Victor Gautier réplique dans un *Compte rendu de l'Infirmier de Plainpalais. Réponse au projet de création à Genève d'un hôpital d'enfants*<sup>17</sup>. Patron de cette infirmerie, il attaque ce projet qui mettrait en « *contact permanent des enfants avec des malades 'ramassés dans la fange des ruisseaux'* ».

Le sang du cofondateur du CICR ne fait qu'un tour. Bien que peu prolixe, il réplique immédiatement par une *Lettre à M. le docteur Gautier*<sup>18</sup>. Et vertement. Il déplore que celui-ci ne soigne pas des enfants malades « ramassés dans la fange des ruisseaux », alors que les enfants pauvres ont tout autant besoin de soins. De plus, il reproche à son contradicteur d'avoir introduit l'adjectif « permanent » dans sa citation tirée de la brochure initiale : *De la création à Genève d'un hôpital pour les enfants malades*. Il critique une restriction grave qu'impose l'Infirmier de Plainpalais qui n'admet pas les enfants au-dessous de cinq ans, alors que les nouveau-nés et les tout jeunes enfants sont les plus vulnérables. Autre exception fâcheuse à son avis, l'Infirmier de Plainpalais refuse les enfants victimes de la teigne.

Enfin et surtout, Maunoir stigmatise une condition d'exclusion qui le choque particulièrement : « Il faut appartenir à la religion réformée et être muni d'un certificat de pasteur ».

Fidèle à ses convictions qui sont celles aussi de ses collègues au

<sup>17</sup> Genève, En dépôt chez les principaux libraires, 4 janvier 1869, 15 pages. Il s'agit de l'hôpital Butini, aujourd'hui disparu sous la pioche des promoteurs immobiliers, qui se trouvait à l'angle de la rue J. Henri Dunant et le boulevard du Pont d'Arve.

<sup>18</sup> Genève, Imprimerie Ramboz et Schuchardt, 1869, 16 pages, ad 16.

CICR, Maunoir conclut par : « Faites du bien à tous ». La démarche humanitaire doit bénéficier à toutes et à tous, sans aucune discrimination de fortune, d'opinion politique, de nationalité, de religion. Cette citation biblique, légèrement infidèle, relance immédiatement la polémique, comme l'indique la correspondance suivante.

### **Le pasteur pointilleux quant aux textes tirés de la Bible**

Le pasteur François Théremin saisit la balle au bond<sup>19</sup>. Soit il écrit à Maunoir. Soit il publie une quatrième brochure. En l'état, nous n'avons retrouvé ni la lettre ni l'imprimé.

Mais nous avons la preuve qu'il reproche au médecin son infidélité dans sa citation de l'épître Paul aux Galates. Il est vrai que la tentation était grande puisque Maunoir avait blâmé sans ambages son confrère Gautier pour avoir ajouté un adjectif dans une citation...

Piqué au vif, Maunoir reprend la plume, cette fois, pour une lettre personnelle.

### **L'épître nouvelle de Théodore à François**

La Bibliothèque de Genève conserve une superbe missive (ou missile) olographe de Maunoir à Théremin. Comme elle nous paraît enrichir le débat et nous apporter de précieuses informations sur le médecin épistolaire, polémiste et conciliateur, nous la reproduisons ci-dessous, in extenso.

\* \* \* \* \*

Mon cher Pasteur,

C'est bien plutôt vous ; qui vous esgorgillez tout doucement, mais d'une manière si gentille qu'on ne peut que vous en remercier.

Au quart de la lettre de votre Epître, j'ai sauté à celle des Galates<sup>20</sup> et ai trouvé... qu'en effet j'avais été faux : que c'est difficile de citer

<sup>19</sup> Pierre François Théremin, 1803-1883, pasteur à Vandœuvres, correspondant de Rodolphe Töpffer, bibliophile.

<sup>20</sup> « Epître de saint Paul, apôtre, aux Galates », VI:10 : « C'est pourquoi, pendant que nous en avons l'occasion, faisons du bien à tous, mais principalement aux domestiques de la foi ». J'ignore quelle traduction de la Bible Maunoir a utilisée, mais il se peut que ce soit celle de J. F. Osterwald, Paris, Société biblique de France, 1866, page 272 de « Le Nouveau Testament de notre Seigneur Jésus-Christ ».

juste! Mais mon erreur est péché véniel, car elle ne dénature pas le sens comme l'a fait mon ami Gautier<sup>21</sup>. Il est écrit au texte: faisons du bien à tous, et j'avais dit: faites du bien à tous, c'est une faute de conjugaison.

J'espère que vous ne prétendez pas qu'il y a faute aussi à n'avoir pas achevé le verset, j'en avais [verbe illisible] la fin de ce verset là... mais son sens est contenu dans la portion que j'ai rapportée, & j'aime toujours mieux le sens large que le sens étroit; il ne manque pas de Butinis<sup>22</sup> en ce monde pour faire l'image [?], ceci soit dit sans malice.

Vous paraissez vraiment avoir une prédilection superstitieuse pour les petits commencemens. Je suis loin d'en faire fi, mais je vous dirais pourtant qu'il y en a eu beaucoup qui ont échoué, ceux-là on ne les voit pas, on n'en parle pas, c'est comme les petits paysans qu'on enterre en bas âge, et en belle proportion: on dit alors de leurs frères qui ont survécu: Voyez quelle forte race! Et si vous saviez à Genève même combien il y a eu d'enfants malades, mis en pension ici ou là... & qui n'ont pas été que des commencemens sans fin: «Ce que je sais le mieux, c'est mon commencement».

Bref, nous sommes à la chasse des écus qui sont le nerf de l'intrigue comme dit Figaro: Et que diriez-vous si par hasard notre meute était sur la piste «de la grosse bête». Ne serait-ce pas mignon?

Non! la difficulté n'est pas là où vous la voyez, elle est partout ailleurs... Voici quels seraient nos desiderata, & ceux de Duval<sup>23</sup> & de ceux qui sont avec nous. Soyez-en vous-même & cela nous réjouira.

1° Nous avons la prétention d'avoir un hôpital exclusivement destiné à l'Enfance.

2° Nous voulons que Protestants, Catholiques, Juifs, Musulmans s'il s'en trouvait y soient reçus sur le pied de la plus parfaite égalité.

3° Nous voulons qu'on respecte la religion de ces enfans ou plutôt de leur famille en ne faisant pas la moindre tentative de conversion, et en

<sup>21</sup> Victor GAUTIER, *Un compte rendu de l'Infirmerie de Plainpalais. Réponse au projet de création à Genève d'un hôpital d'enfants*, Genève, En dépôt chez les principaux libraires, 4 janvier 1869, 15 pages.

<sup>22</sup> Inauguré le 20 octobre 1859, l'hôpital de Plainpalais avait été fondé par M. et Mme Butini, fervents adeptes du Réveil.

<sup>23</sup> André Jacob Duval, docteur et principal promoteur de l'hôpital Gourgas pour la création duquel milite Maunoir.

ne donnant aux sœurs et au personnel de l'établissement hospitalier aucune couleur confessionnelle quelconque.

4° Mais comme nous tenons essentiellement à l'Elément religieux, bien loin de le bannir, nous voulons l'appeler, le favoriser, le respecter, et voici comment: Le curé, l'évêque, le pasteur de l'Eglise nationale, celui de l'Oratoire<sup>24</sup>, le prêtre grec, le Rabbin, et toutes les professions de foi et de zèle trouveront toujours dans l'Hopital une ou plusieurs pièces dans lesquelles on conduira, on transportera au besoin dans leur lit les petits malades, qui y recevront, instruction, exhortation, leçons de religion, communion & extrême onction (s'il y a lieu) pour les catholiques.

Vous avez assez d'âge et d'expérience, et vous connaissez assez Genève & les Genevois pour comprendre que ce projet fait jeter les hauts cris à tout ce qui parle le patois de Canaan<sup>25</sup>, comme dit Mme de Gasparin<sup>26</sup>... c'est une horreur, c'est presque de l'Athéisme, c'est au moins du rationalisme,... pour les plus modérés c'est de l'utopie... Eh bien! nous ne le croyons pas, nous croyons que c'est tout bonnement de la loyauté; profiter de la misère qui pousse une malheureuse famille à mettre son enfant à l'hopital, pour le détourner de la foi de ses parents, cela me semble une sorte de traquenard pieux.

Faites des conversions, rien de mieux, je crois même qu'il est dans l'essence de toute foi vivante de chercher à faire des prosélytes: mais donnez-vous la peine de les aller franchement chercher ailleurs, mais pas à l'hopital: non est hic locus.

– Que pensez-vous de ce projet mon cher Pasteur?

En allant plus loin et en s'abandonnant à des anticipations un peu imaginatives, ne peut-on pas espérer que si ce projet réussissait, l'hopital d'Enfans finirait par attirer à lui tous les enfans pauvres et malades du pays; et que l'Hopital cantonal pourrait peut-être fermer les salles qu'il leur consacre aujourd'hui et passer un marché pour faire soigner chez nous ses malades?

<sup>24</sup> Allusion aux adeptes du Réveil dont la chapelle de l'Oratoire, à la rue Tabazan, était l'un des foyers principaux.

<sup>25</sup> Allusion peu charitable aux « momiers », c'est-à-dire à des militants du Réveil particulièrement prosélytes et imprégnés de références bibliques.

<sup>26</sup> La comtesse Agénor de Gasparin, 1813-1894, est née Valérie Boissier-Butini. Figure de proue du mouvement évangélique, elle pratique un langage moderne, notamment dans ses nombreuses publications qui remportent un grand succès.

Dites-nous votre avis sur tout ceci. – ne parlons pas des difficultés matérielles, il y en aura, on les lévera [sic] ; – mais croyez-vous qu'un tel plan soit de nature à satisfaire les gens religieux de toutes les professions de foi, les gens raisonnables, j'entends ?

Y a-t-il là quelque vice fondamental qui vous frappe & qui nous aurait échappé... Quand on s'occupe d'un sujet avec quelqu'ardeur, il est aisé d'abonder & de surabonder dans son propre sens, malgré les meilleures intentions d'impartialité, c'est pour cela qu'il faut provoquer les conseils et les observations des gens judicieux, & c'est pour cela que je vous écris.

Veillez, mon cher Pasteur, me croire votre très sincèrement dévoué

Th. Maunoir

Vendredi soir.

\* \* \* \* \*

## **Conclusion**

La Maison des enfants malades ouvrira ses portes le 3 octobre 1872, soit trois ans après la disparition de son ardent défenseur. C'est tout d'abord un modeste pavillon bâti à la rue Gourgas, dans le quartier populaire de Plainpalais. Désormais, la veuve de Théodore, Christine, et son fils lui-aussi médecin, Paul, assurent son démarrage.

L'œuvre philanthropique demeure active, aujourd'hui encore sous la forme d'une Fondation Gourgas qui collabore avec le département de pédiatrie des Hôpitaux universitaires de Genève. Toujours « au secours de l'enfance malade et défavorisée à Genève, sans distinction de sexe, de nationalité ou de religion »<sup>27</sup>.

<sup>27</sup> Fondation Gourgas, 145 ans d'histoire, <http://www.fondationgourgas.ch/histoire/> consulté le 23 avril 2019.

# LE SOUPER DU SEIGNEUR LE CORPS DE CHRIST LA PÂQUE DES CHRÉTIENS

par Henry DUNANT<sup>1</sup>

Texte établi et présenté par Philippe DURAND

Suivi de :

*Aspects de la foi du vieillard de Heiden*

Edition du manuscrit de la BGE, Ms fr. 4551

Préface par Sarah SCHOLL

## **Des « agapes » aux sources du christianisme**

Ecrit vers 1891, ce manuscrit est resté inédit. L'ermite reclus dans un hôpital de district d'une lointaine Suisse orientale expose ce qu'était au premier siècle et ce que doit être aujourd'hui la sainte cène : un moment convivial entre chrétiens, toutes catégories sociales confondues.

Henry Dunant cite abondamment la *Bible*. Il se réfère volontiers aux Pères de l'Eglise. Il dénonce la mainmise des prêtres sur les âmes des fidèles. Il ressasse sa détestation intense de l'Eglise, de toutes les Eglises, quelles qu'elles soient. Mais surtout, il exprime sa foi profonde en Jésus Christ.

Déjà titulaire d'une licence en théologie, Philippe Durand avait reconstitué ce texte à partir d'une ébauche élaborée mais non aboutie pour son mémoire de licence en lettres. Lauréat du prix Colladon, son travail est resté sous le boisseau pendant 45 ans.

Complété par de nombreux passages sur la religion éparpillés dans une cinquantaine de cahiers manuscrits, *Le Souper du Seigneur* permet à Philippe Durand de nous livrer une étude détaillée de la foi d'Henry Dunant, clé incontournable pour comprendre les engagements du philanthrope tout au long de sa vie.

<sup>1</sup> Genève, Société Henry Dunant, « Documents pour servir à l'histoire de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge », n° 5, 2019, 128 pages ; isbn 2-978-88163-057-X.

# REGARDS SUR L'ALGÉRIE PAR LES EUROPÉENS AU TEMPS D'HENRY DUNANT

par Roger DURAND et Michelle MAURY-MOYNIER<sup>†</sup>

en collaboration avec Tony GUGGISBERG

Dessins inédits conservés dans l'*Album algérien d'Henry Dunant*

Choix de textes et de bois gravés au temps d'Henry Dunant parus dans *L'illustration, journal universel*, entre 1851 et 1856<sup>1</sup>

Au début des années 1850, le jeune commis de MM. Lullin et Sautter de Beauregard est plongé dans le vertige colonisateur de ses employeurs qui ont jeté leur dévolu sur l'Est algérien.

Quelle image Henry Dunant pouvait-il se faire de ces contrées envoûtantes ?

Quels regards portaient ses contemporains sur cette colonie qui venait d'être livrée aux civils ?

Onze dessins de Djémila à Constantine, en passant par El-Bez et Sétif, ont été découverts dans des archives familiales. Très probablement dus au crayon du futur président de la Société anonyme des Moulins de Mons-Djémila, ils sont publiés pour la première fois.

Des hebdomadaires richement illustrés de bois gravés offraient aux lecteurs européens une vision romantique, non dépourvue de concupiscence, sur un pays d'antique culture que la censure du Second Empire présentait comme une terre d'avenir, de civilisation, de profits.

Ces dessins, ces articles, ces illustrations d'époque nous permettent de mieux comprendre le mirage algérien du missionnaire des Unions chrétiennes de jeunes gens, du futur fondateur de la docte Société de géographie de Genève, du capitaliste aux dents longues, du rêveur de l'oued Saf-Saf...

<sup>1</sup> Genève, Société Henry Dunant, « Documents pour servir à l'histoire de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge », n°4, 23 octobre 2018, 186 pages oblongues ; isbn 2-978-88163-09-X.

# DIE VERWUNDETEN VON SCHLESWIG IM KRIEG VON 1864

par Louis APPIA<sup>1</sup>

Deutsch von Rainer SCHLÖSSER

Mit einem Beitrag von Roger DURAND<sup>2</sup>

Professeur honoraire de romanistique à l'université de Léna et président de l'association des musées Croix-Rouge d'Allemagne, Rainer Schlösser est membre correspondant de la Société Henry Dunant et de la Société Louis Appia depuis de longues années.

Avec Petra Liebner, Volkmar Schön et Harald-Albert Swik, il a fondé un conseil scientifique pour publier des études sur l'histoire du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, avec le soutien de la Croix-Rouge allemande et de la Stiftung Rotkreuz-Museum im Land Brandenburg. Un prochain volume publiera des lettres envoyées du Schleswig par les frères du Rauhes-Haus dont parle avec ferveur le délégué du CICR.

Dans le cadre des manifestations célébrant le bicentenaire de la naissance de Louis Appia, Rainer Schlösser a traduit *Les blessés dans le Schleswig pendant la guerre de 1864. Rapport présenté au Comité international de Genève par le docteur Louis Appia*<sup>3</sup>. Comme ce texte appartient autant à l'histoire de l'unification allemande qu'à celle du mouvement humanitaire, il était surprenant que le public germanophone n'y ait pas un accès direct.

C'est d'ailleurs lors d'une conférence que nous avons eu l'honneur de faire sur la foi d'Henry Dunant, à Luckenwalde, près de Berlin, en juin 2017 pour le 500<sup>e</sup> anniversaire de la Réforme, que nous nous sommes

<sup>1</sup> München, Akademische Verlagsgemeinschaft München, « Beiträge zur Rotkreuzgeschichte 1 », 112 pages, cartes ; isbn 978-3-95477-089-2.

<sup>2</sup> « Louis Appia – einstreitbarer Mitbegründer des Internationalen Komitees vom Roten Kreuz », paru sous le titre de « Louis Appia. Un rebelle cofondateur du CICR », Genève, *Cahiers de Genève humanitaire*, n° 5, 13 juin 2014, pages 53-67.

<sup>3</sup> Genève, Imprimerie de Jules-Guillaume Fick, [juillet] 1864, 115 pages, un dessin, 2 cartes.

étonnés de cette lacune, devant un érudit par terre d'historiens et de personnalités de la Croix-Rouge allemande. D'où le lancement des « Beiträge zur Rotkreuzgeschichte ». D'où la prochaine publication dans cette collection des actes bilingues du colloque *Louis Appia, missionnaire de l'humanitaire*, organisé à Genève par la Société Louis Appia, le 13 octobre 2017.

Roger Durand

# LOUIS APPIA À SAMUEL LEHMANN MARS-AVRIL 1864

## Le correspondant bernois du Comité de Genève

Correspondance présentée par Patrick BONDALLAZ<sup>1</sup>

Transcription par Roland BÖHLEN

Traduction par Pascal FEUILLERAT et Jonathan THUILLARD

Préface par Roger DURAND

Avant-propos par Annemarie HUBER-HOTZ

Moins de deux ans s'écoulaient entre la parution d'*Un souvenir de Solferino* et la signature de la *Convention de Genève*! La rapidité avec laquelle la fondation de la Croix-Rouge a été réalisée est stupéfiante. De même, la facilité, avec laquelle un comité composé d'un vénérable vieillard et de quatre honorables citoyens peu connus a réussi à lancer l'ère humanitaire, continue d'étonner les historiens.

Parmi les sujets d'étonnement figure l'adhésion totale et proactive du gouvernement suisse. Surtout, lorsqu'on sait que certains officiers supérieurs se moquaient ouvertement du « Congrès des charpies », comme l'influent colonel Ferdinand Le Comte.

<sup>1</sup> Genève et Berne, Société Henry Dunant et Croix-Rouge suisse, « Documents pour servir à l'histoire de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge », n° 6, 13 octobre 2018, 68 pages, portraits, fac similés et illustrations; isbn 2-978-88163-088-X.

C'est là qu'intervient Louis Appia et son réseau dans les cercles médicaux et germanophones de l'armée fédérale. Nous ignorions qu'il entretenait des contacts amicaux et professionnels avec le médecin chef de l'armée, Samuel Lehmann.

La découverte de ses lettres écrites depuis le champ de bataille de la guerre des Duchés, en mars et avril 1864, nous apporte une explication très nouvelle et convaincante.

Ces messages du chirurgien de guerre, du délégué du CICR, du germanophone, étaient griffonnés à la hâte, sur un coin de table et sous le feu du canon, souvent sur un papier de campagne, en kurrentschrift (écriture liée allemande).

Grâce à Patrick Bondallaz, Roland Böhlen, Pascal Feuillerat et Jonathan Thuillard, ces grimoires riches en informations mais quasi illisibles sont désormais accessibles au public, aux lecteurs francophones. Il était temps de découvrir ce chaînon manquant.

Roger Durand

# LA RECETTE D'HENRY DUNANT

## Lanceur de l'ère humanitaire

par Roger DURAND

Souvent une question clé nous est posée : en quoi / pourquoi considère-t-on Henry Dunant comme le fondateur de la Croix-Rouge ? Interrogation légitime d'un double point de vue.

D'une part, plusieurs idées ou futurs principes du Mouvement humanitaire ont été formulés, esquissés, voire promus, avant le Genevois : Henri Arrault (France) préconise la neutralisation des ambulances, Ferdinando Palasciano (Italie) celle des blessés, Francis Lieber rédige un code protégeant les prisonniers de guerre, Valérie de Gasparin (Genève et Paris) et bien d'autres lancent des appels à l'aide pour les militaires blessés, le général Dufour (Berne) ordonne à ses troupes d'épargner les civils et de respecter les blessés de l'autre camp, en mai 1859 déjà, Appia récolte de la charpie pour les blessés, etc.

D'autre part, le Samaritain de Castiglione n'agit pas seul. Ses quatre collègues du CICR contribuent puissamment au lancement de l'institution. A travers l'Europe et même jusqu'aux USA, des médecins comme Landa (Espagne) ou Basting (Pays-Bas), des diplomates comme Jaegerschmidt (France), des têtes couronnées comme la reine Augusta (Prusse) ou l'empereur Napoléon III, des hommes d'Eglise, des infirmières comme Clara Barton (USA), des philanthropes comme Jean-Gabriel et Anna Eynard-Lullin, anticipent ses idées ou les mettent en pratique spontanément.

Toutefois, l'auteur d'*Un souvenir de Solferino* mérite, à nos yeux, le titre de fondateur parce qu'il est le premier à avoir inventé parfois,

identifié souvent, des éléments disparates pour créer un mouvement. Cet ensemble est alors tout à fait nouveau dans l'histoire de l'humanité (et nous y reviendrons). Pour l'instant, essayons d'isoler les ingrédients de la recette croix-rouge.

### **Castiglione : 25 – 27 juin 1859**

L'élément déclencheur de cette invention est le fruit du hasard. Selon toute vraisemblance, c'est le dimanche 25 juin 1859, le lendemain de la bataille, qu'Henry Dunant arrive à Castiglione, petite localité au sud du lac de Garde, à sept kilomètres de Solferino.

Il voyage au nord de l'Italie en tant que homme d'affaires, pour obtenir une audience de l'empereur Napoléon III qui lui faciliterait l'obtention d'une concession en Algérie. En effet, il vient de fonder la Société anonyme des moulins de Mons-Djemila, près de Sétif, pour laquelle il a besoin d'exploiter des chutes d'eau ; or l'énergie hydraulique est alors sévèrement contrôlée par l'Etat français et le Genevois se heurte aux lenteurs de l'administration impériale.

Après la victoire française de Magenta et la libération de Milan, les observateurs militaires prédisent que les hostilités (entre l'Autriche d'une part, la France et le Piémont d'autre part) vont prendre la forme d'une guerre de siège. Voilà une circonstance propice à une rencontre avec l'empereur des Français qui pourra ainsi meubler de longues journées d'attente, en s'occupant de la mise en valeur de l'Algérie par les civils, un de ses dossiers favoris. Mais, contrairement aux pronostics, une bataille de rencontre a lieu à Solferino pendant une journée qui se solde par quelque 40'000 morts et blessés. Les rares troupes sanitaires sont aussitôt submergées, quasi inexistantes.

Ainsi, par hasard, Henry Dunant découvre une localité de quelques centaines d'habitants envahie par des milliers de blessés. De même que plusieurs étrangers neutres qui sont pris dans cette tourmente, il improvise des soins aux soldats blessés : distribution d'eau, paroles de consolation aux agonisants, rédaction de lettres, enregistrement de dernières volontés, etc. Pendant trois jours, il se livre donc à un accompagnement des blessés et des mourants, dans l'improvisation et le désespoir de sa propre incapacité. Pourtant il va découvrir ou plutôt inventer, dans le feu de l'action, plusieurs des ingrédients qui permettront de **réussir la recette de la Croix-Rouge**, institution fondatrice du Mouvement humanitaire mondial.

## LA RECETTE D'HENRY DUNANT

Premier ingrédient, pendant une guerre, on doit soigner tous les hommes à terre, sans distinction de nationalité, de race, de religion... C'est le fameux **Tutti Fratelli**, embryon du principe de la neutralité des blessés.

Deuxième ingrédient, **des civils soignent des militaires**. En apparence banal, ce constat montre aux traîneurs de sabre qu'ils ont parfois besoin de l'aide de la population.

Troisième ingrédient, nous l'avons vu, les secours sont improvisés, avec tout le gâchis que suppose l'impréparation face à des cas extrêmes. Dunant s'en rend très bien compte, de sorte qu'il se fera l'ardent avocat de **la préparation, de la compétence, du professionnalisme dans l'humanitaire**. Les infirmiers volontaires doivent être formés en temps de paix pour que leur intervention soit réellement efficace au moment où il importe de sauver de nombreuses vies par des actes médicaux rapides, précis et techniques.

Quatrième ingrédient, **des femmes s'occupent du corps d'hommes vivants et inconnus**, au-delà de toute pudeur imposée par la séparation des sexes qui caractérise le XIX<sup>e</sup> siècle ; ces mâles n'appartiennent pas à leur cercle familial intime, elles ne les connaissent même pas. Précisons que les habitants de la région voient déferler des milliers de soldats autrichiens, ce qui entraîne le prélèvement des hommes valides (conducteurs des chars, porteurs, etc.) ou leur fuite loin de cette invasion. Il est fort probable que Castiglione est alors vidée de sa population masculine, de sorte que les femmes assument des tâches et des responsabilités dont elles sont traditionnellement exclues. Dunant le remarque. Sans le savoir, il pose ainsi les fondements du premier métier de femmes (au sens professionnel et honorable du terme) de toute l'histoire de la société occidentale : la profession d'infirmière.

Cinquième ingrédient, malgré le stress et l'horreur, Dunant a le réflexe de s'extraire de l'urgence, pour **trouver le temps nécessaire pour lancer un appel à l'aide**. Les mains couvertes de sang et les yeux hantés par des scènes apocalyptiques, il écrit à Valérie de Gasparin, Genevoise au grand cœur, chrétienne ardente, experte en relations publiques, en deux mots son mentor.

Il comprend que sauver des vies ne suffit pas et que toute action humanitaire doit être relayée par la sensibilisation de l'opinion publique, donc par la publicité, donc par les médias.

Le sixième ingrédient deviendra la pierre angulaire de la Croix-Rouge internationale. Le 28 juin, notre capitaliste colonisateur reprend ses esprits et le sens des affaires. Quittant Castiglione pour Cavriana, il reprend la route à la recherche de l'empereur. Signe de son dynamisme et de ses excellentes relations avec l'armée, il parvient au quartier-général où il plaide pour son affaire algérienne devant l'aide de camp de Napoléon III. De plus, il demande que les chirurgiens autrichiens capturés lors de la bataille soient libérés afin qu'ils puissent soigner leurs blessés. Dunant vient de prôner, dans une intuition sublime, **la neutralisation du personnel sanitaire!**

### ***Un souvenir de Solferino***

Pendant trois ans, le samaritain de Castiglione se remémore ce qu'il a vécu les 25, 26 et 27 juin 1859. Il raconte son expérience. Il la rumine. Il en est hanté. Ne parvenant, pas à évacuer ses épouvantables souvenirs obsédants, il les consigne dans un ouvrage de cent quinze pages sur papier de luxe, imprimé par l'orfèvre en la matière : Jules-Guillaume Fick, avec une carte lithographiée en trois couleurs des opérations militaires. Bref, un ouvrage de grand prix dont il assume tous les frais et dont il ne retire aucun bénéfice : « Ne se vend pas » fait-il imprimer en regard de la page de titre.

La première partie de l'ouvrage suit la mode des livres de guerre où sont décrits, avec enthousiasme, les exploits des combattants, la bravoure des sabreurs des deux camps. Dans la seconde partie, l'auteur s'inscrit spontanément dans la tendance descriptive de son temps, avec un réalisme cru, sans concession. Il n'épargne au lecteur aucun détail sur l'horreur des blessures et sur les souffrances atroces des agonisants : odeurs putrides, cris déchirants, cervelles éclatées, intestins à vif, mouches qui pondent leurs œufs dans les blessures béantes. La réalité est l'objet d'un naturalisme minutieux, mais exact et inattaquable. Ces braves sont abandonnés sans soins ! Dunant diffuse très largement son ouvrage à ses connaissances et amis, à ses contacts des Unions chrétiennes de jeunes gens, à des journalistes, à des philanthropes et des hommes d'Eglise, à des ministres, à des souverains.

Septième ingrédient, l'humanitaire doit se faire connaître et **interpeller les décideurs**. Après avoir décrit les exploits militaires et l'état pathétique des blessés, Dunant conclut par des propositions qui sont autant d'éléments constitutifs du mouvement à venir.

Huitième ingrédient, **c'est en période de paix que l'on doit s'organiser** pour que les blessés soient pris en charge. En effet, lorsque les hostilités sévissent et déchaînent les passions, les ennemis ne peuvent plus dialoguer. Comment alors trouver des solutions communes pour les soldats blessés, hors de combat qui se trouvent aux mains de l'adversaire ?

Neuvième ingrédient, dans une perspective d'efficacité, Dunant propose de mettre sur pied **des sociétés de secours permanentes**, même si la guerre ne menace pas ni ne sévit. L'adjectif « permanent » est un élément tout à fait original pour l'époque. Le plus souvent, des sociétés de secours se forment au moment où les hostilités éclatent : de nombreux volontaires improvisés font alors preuve de générosité et de dévouement remarquables. Mais, une fois la paix revenue, ces mêmes sociétés se dissolvent. Aussi, quand des hostilités reprennent, il faut repartir de zéro, avec tout ce que de telles dissolutions et de tels redémarrages supposent de gaspillage, de balbutiements, d'efficacité très réduite.

Dixième ingrédient, plus abstrait mais tout aussi fondamental : la neutralisation du personnel soignant et des blessés, même et surtout lors d'un combat. Comme il se trouve plongé dans un univers nouveau pour lui, l'auteur d'*Un souvenir de Solferino* tâtonne, élabore de façon intuitive un des principes du droit international humanitaire. Il avance l'idée nouvelle « d'un **principe conventionnel et sacré** », qui protégerait ces deux catégories d'acteurs immédiatement impliqués dans des affrontements sanglants. C'est l'embryon de la *Convention de Genève*.

Le 22 août 1864, douze pays signent la *Convention pour l'amélioration du sort des blessés dans les armées en campagne*, à la salle de l'Alabama de l'Hôtel de ville de Genève. Pour la première fois, plusieurs nations signent un accord :

- Pour protéger une catégorie d'êtres humains : les militaires blessés en temps de guerre.
- Sans limite de durée.
- Accessible à tout pays intéressé.

Entre le 25 juin 1859 et le 22 août 1864, Henry Dunant élabore et assemble les ingrédients de sa recette croix-rouge. Désormais, une nouvelle page est inscrite dans l'histoire de l'humanité tout entière : **l'ère humanitaire**.

## ROGER DURAND

Depuis, ses collègues et nombre de philanthropes à travers le monde appliquent, consolident, adaptent, développent le Droit international humanitaire auquel 190 pays adhèrent aujourd'hui. Comme l'ère industrielle, comme l'ère atomique, comme l'ère informatique, l'ère humanitaire a encore de beaux jours devant elle...

Heureusement ou Hélas!

# GUSTAVE MOYNIER RETRAITE ET MÉDITATION

## Projet d'une école des sciences sociales et doctorat en sociologie 1872

par André DURAND<sup>†</sup>

Le retour à une situation de paix avait permis à Gustave Moynier de reprendre des activités de caractère local<sup>1</sup>. Au mois d'août 1871, il participa à Lausanne à une réunion préparatoire pour la création d'une association contre des abus de boisson, et présida une commission de la Société genevoise d'utilité publique pour étudier la construction de locaux destinés à des œuvres d'intérêt général dans le quartier de Saint-Gervais.

Et les excursions reprennent. Du premier au 6 mai, voyage à Chamonix avec son cousin Paul Mirabeaud et son neveu, nouveau collègue dans le Comité international, Gustave Ador ; en juin séjour à Schinznach où il retrouve son fils Adolphe ; en juillet, excursion à Gurnigel.

<sup>1</sup> Avec cette troisième partie du chapitre XX, nous poursuivons ici la publication d'une ample biographie de Gustave Moynier que feu André DURAND, ancien délégué et historien du CICR, nous a laissée sous la forme de quelque huit cents pages dactylographiées. Voir les *Cahiers du Centenaire*, n° 2-9, Genève, Association Henry Dunant + Gustave Moynier: 1910-2010, parus entre 2007 et 2010; et les *Cahiers de Genève humanitaire*, n° 1-10, 2010-2017.

Mais à la fin de cette même année, une grande épreuve vint frapper Gustave Moynier et son épouse, par la mort de leur fils Adrien-André, décédé le 11 décembre 1871 à l'âge de 9 ans et 3 mois<sup>2</sup>. Peut-être le deuil qui frappait Gustave Moynier, l'incita-t-il à interrompre un instant ses activités. Il fit alors un long séjour à Cannes, accompagné de Fanny du 26 janvier au 19 avril 1872, laissant à ses collègues, pour la première fois, le soin de poursuivre en son absence les travaux du Comité international. Au cours de cette retraite, il entreprit la rédaction d'une étude de caractère religieux.

Nous avons vu que Gustave Moynier avait publié en 1859 une étude d'histoire biblique, *Biographie biblique de l'apôtre Paul*<sup>3</sup>. C'était un travail de caractère historique plutôt que théologique ; l'auteur ne se proposait pas de commenter l'enseignement de l'apôtre, « car autrement, écrivait-il, il eût fallu reproduire tout le contenu de ses épîtres ». Retenant seulement les citations qui traitent de ses voyages, il les replace dans l'ordre chronologique qui lui paraît le plus plausible, reconstituant ainsi en un récit unique les épisodes que l'on trouve épars dans les *Actes* et dans les *Épîtres*.

L'ouvrage était sorti de presse en août 1859, sans nom d'auteur (la préface, datée du 10 juin 1859, est signée « Un laïque de l'église de Genève »), alors que Gustave Moynier suivait une cure thermale à Loèche-les-Bains. Il en avait aussitôt envoyé une épreuve à son ami le pasteur Auguste Bouvier : « Voici provisoirement une mauvaise épreuve de St Paul, suffisante je pense pour préparer l'article que tu as eu la bonté de me promettre pour la semaine, - N'oublie pas que le livre est anonyme »<sup>4</sup>.

Un compte rendu du livre parut en effet, sur deux colonnes, dans le numéro d'août de 1859 de la *Semaine religieuse*. L'article n'est pas signé, mais on est en droit de supposer qu'il est de la main d'Auguste Bouvier. Le rédacteur de l'article félicite l'auteur, analyse sa méthode de travail, et recommande l'ouvrage « comme utile, bien fait et d'une lecture aussi instructive que facile et agréable ». Mais en bon théologien, il engage

<sup>2</sup>A la date du 11 décembre 1871, Amiel écrit : « Moynier vient de perdre un enfant de dix ans » : Henri-Frédéric AMIEL, *Journal intime*, édition intégrale publiée sous la direction de Bernard GAGNEBIN et Philippe M. MONNIER, édition L'Âge d'homme, t. VIII, page 1115.

<sup>3</sup>*Biographie biblique de l'apôtre Paul*, Gustave Bridel Editeur, 1859.

<sup>4</sup>Gustave Moynier à Auguste Bouvier, août 1859, BGE, Ms fr. 4801/9, f. 248.

le débat sur le fond, et présente des réserves qui laissent supposer que le laïque de l'Église de Genève n'avait pas consulté le pasteur de Céligny avant de rédiger son texte : « Des questions se rencontrent sur lesquelles les théologiens ne sont pas tombés d'accord, telles que, par exemple, celles-ci : Quelle est la date des Epîtres aux Colossiens, aux Ephésiens, à Philémon ? Où le voyage pendant lequel Paul a écrit l'épître à Tite et la première à Timothée ? A-t-il subi à Rome une simple ou une double captivité ? etc. L'auteur avait à prendre connaissance des diverses solutions données à ces problèmes, pour choisir entre elles ; on voit bien qu'il les connaît. Nous ne pensons pas qu'il ait toujours adopté celles que recommande la science la plus moderne ; il a préféré les plus accréditées par la tradition et peut-être ne pouvait-il pas faire autrement dans un ouvrage destiné au commun des lecteurs ». En définitive, il le recommande vivement aux catéchistes, aux catéchumènes, aux pères de famille pour le culte domestique. « Il ne serait pas même inutile aux théologiens ».

Par la suite, absorbé par ses travaux philanthropiques et sociaux, et tout en participant à l'activité de diverses associations religieuses, Gustave Moynier avait délaissé ce genre d'essais. Il y revient lors de son séjour à Cannes, par la rédaction d'une étude restée à l'état de projet : *L'enseignement de Jésus-Christ sur la prière – et autres sujets*, Cannes, 1872<sup>5</sup>.

\* \* \*

Moynier avait été frappé par la disparité qui régnait dans la désignation des Sociétés nationales de secours, et avait songé aux moyens de remédier à cet inconvénient. Durant son séjour à Cannes, il adressa à ses collègues de Genève un projet de circulaire proposant aux Sociétés nationales d'adapter uniformément le nom de Sociétés nationales de la Croix-Rouge, à l'exemple de la Société néerlandaise, qui seule à cette époque utilisait cette dénomination<sup>6</sup>. Il revient sur ce sujet dans un article paru dans le *Bulletin international des Sociétés de secours aux militaires blessés* en juillet 1872. Constatant que le titre de « Sociétés de secours aux militaires blessés » est trop long, peu pratique, qu'il peut faire naître des confusions avec des institutions analogues ;

<sup>5</sup> Manuscrit, CICR, fonds Moynier

<sup>6</sup> La Société néerlandaise, fondée le 19 juillet 1867, est la première qui ait pris le nom de « Société de la Croix-Rouge ». Cet usage s'est ensuite répandu graduellement, jusqu'à devenir général en 1898.

rappelant que la Conférence de Berlin a inscrit dans le programme des sociétés, en temps de paix, des occupations passablement étrangères aux soins des militaires blessés ; soulignant qu'il est fâcheux et illogique qu'il n'y ait pas de terme général pour désigner une institution qui forme un tout homogène, ayant ses intérêts généraux et pour lien un Comité international unique ; prévoyant enfin qu'à la première occasion favorable on fera un pas vers la centralisation administrative, pour assurer l'unité d'action, il conclut :

*Admettons donc que l'on cherche une désignation nouvelle, celle de Sociétés de la Croix-Rouge s'offre la première à notre esprit ; c'est même la seule que nous puissions imaginer, la seule conséquemment qui nous paraisse acceptable*<sup>7</sup>.

Revenu à Genève fin avril 1872, Gustave Moynier reprit sans délai le cours de ses activités et de ses travaux. Nous avons vu tout l'intérêt qu'il avait montré pour le développement des sciences sociales, lorsqu'il se consacrait entièrement à cette activité au sein de la Société genevoise d'utilité publique. Revenant alors à ces préoccupations, il s'attacha à mettre en chantier un projet d'enseignement des sciences sociales, qui lui fit prendre contact avec le philosophe Henri-Frédéric Amiel<sup>8</sup>.

Gustave Moynier avait déjà rencontré l'auteur du *Journal intime*, chez des amis communs ou dans des sociétés dont ils étaient membres l'un et l'autre. Amiel a fait état d'une visite qu'il a rendue au président du Comité international en mai 1870 : « Visite à Gustave Moy[nier], fait connaissance de la vaste affaire de la Convention de Genève, relative aux secours à donner aux blessés en temps de guerre »<sup>9</sup>. Le 30 mai 1872, à l'occasion de la fête annuelle de la Société pour le progrès des études<sup>10</sup>, ils participèrent tous deux à une réunion de la Société à Céligny. C'est sans doute au cours de ce congrès qu'ils s'entretenirent

<sup>7</sup> Voir *Bulletin international*, n° 12, juillet 1872, « De l'adoption par les diverses sociétés de secours d'une dénomination uniforme » par Gustave Moynier (non signé).

<sup>8</sup> Henri-Frédéric Amiel (1821-1881), professeur de littérature française et d'esthétique (1849-1854), puis de philosophie (1854-1881) à l'Académie de Genève. Auteur du *Journal intime* (voir note 2 ci-dessus), modèle inégalé d'une analyse permanente de la vie intérieure, de l'*Histoire littéraire de la Suisse française*, de divers essais, critiques et poétiques.

<sup>9</sup> H.-F. AMIEL, *Journal intime*, mercredi 11 mai 1870, t. VIII, page 41.

<sup>10</sup> H.-F. AMIEL, *Journal intime*, jeudi 30 mai 1872, t. IX, page 268.

du projet de créer à Genève un enseignement de la sociologie<sup>11</sup>. Une semaine plus tard en effet, Amiel note dans son *Journal* qu'il a écrit à Moynier à ce sujet, et le 11 juin, fait état dans ce même journal d'un examen préparatoire :

*Mercredi 11 juin 72 [...] (10 heures soir). Ce matin, avec G. Moy[nier], arrange la séance d'initiative pour l'école libre des Sciences sociales, proposée par moi en janvier 1870, réalisée à Paris 22 mois plus tard, et qu'il s'agirait de créer à Genève. Il serait curieux et il n'est pas impossible que ce projet que j'ai fait adopter au Comité international en décembre 1869, lève maintenant. Ce serait ma première récompense pour toute la peine que j'ai prise alors*<sup>12</sup>.

On sait qu'avec Moynier, les projets ne sont pas destinés à finir leur carrière dans le tiroir des administrations. Le 19 juin eut lieu dans les locaux du Comité international, une séance dont un extrait du *Journal* nous tiendra lieu de procès-verbal :

*Mardi 19 juin 72 [...] Séance au bureau de la Société pour les blessés (Cours des Bastions 3). Présents: MM. Martin-Franel, Hudry-Menos, Ch. Le Fort, Ern. Naville, Lecointe, Ern. Pictet, Gust. Moy[nier]. - Objet: peut-on fonder un enseignement des Sciences sociales à Genève? - Résultat: Mr Moynier nous convoquera en octobre, après la votation de la nouvelle loi sur l'Instruction publique, pour arriver à combler les lacunes. - Séance intéressante*<sup>13</sup>.

<sup>11</sup> Au cours d'une promenade au bord de la Versoix en compagnie d'Amiel, Gustave Moynier perdit sa canne dans le courant de la rivière. Pour le consoler de sa perte, Amiel lui adressa ce quatrain :

Impromptu  
sur une canne perdue à Céligny par G. M. dans le cours  
de la Versoix sous les yeux de l'auteur  
Je l'ai perdue, hélas, ma canne d'oranger  
Et d'oranger de Cannes  
Elle était ma compagne, et je veux m'affliger  
Qu'on en rie ou cancan  
1872 Fr. Amiel

Copie de l'écriture de Gustave Moynier, y compris la date et la signature. Exercices de versification par et pour Gustave Moynier, Manuscrit, 8 pages, CICR, fonds Moynier.

<sup>12</sup> H.-F. Amiel, *Journal intime*, mercredi 11 juin 1872, t. IX, page 283.

<sup>13</sup> Ibidem, page 306.

Mais la réunion prévue devint sans objet lorsque, le 22 septembre 1872, donnant suite à une proposition de James Fazy, le Grand Conseil décida de créer une section des Sciences sociales dans l'enseignement universitaire<sup>14</sup>. Longtemps après, Bernard Bouvier a rappelé cet épisode :

*L'idée de fonder à Genève une école des sciences politiques avait été mise en avant, il y a vingt-cinq ans, par M. Gustave Moynier. Mais cette entreprise privée n'eut pas de conséquences, parce que le Grand Conseil décida, quelques mois plus tard, la création de la Section des Sciences sociales dans la Faculté des lettres*<sup>15</sup>.

Gustave Moynier s'estima sans doute satisfait de voir que ses projets se trouvaient réalisés, fût-ce par d'autres moyens que ceux qu'il avait envisagés. Il continua à suivre avec intérêt le développement de l'enseignement des sciences sociales à l'Université, comme le rappellera en 1901 le doyen de l'Université, Adrien Naville, en lui conférant le doctorat en sociologie.

Au mois d'août 1902, Gustave Moynier fit don à la Société académique d'une somme de 20'000 francs pour la constitution d'un fonds destiné à l'acquisition de publications périodiques de sciences sociales, publications qui seraient déposées dans une salle des périodiques à la Bibliothèque publique de la Ville de Genève. Cette salle fut installée dans le bâtiment juxtaposé au bâtiment principal de l'Université, dont la construction, alors en cours, fut achevée au mois d'octobre 1905. Entre temps, le Conseil administratif de la Ville de Genève avait adressé à Gustave Moynier un message par lequel il leur exprimait sa reconnaissance :

*Les travaux d'agrandissement de cet édifice sont aujourd'hui en voie d'exécution et, sous peu, le public pourra donc bénéficier de la salle que vous avez prévue et de la collection qui lui sera attribuée. Nous nous faisons un plaisir de vous faire savoir que dans sa séance de ce jour, le Conseil administratif, désireux de vous*

<sup>14</sup> *Mémorial du Grand Conseil*, 22 septembre 1872.

<sup>15</sup> *L'Académie et l'Université de Genève au XIX<sup>e</sup> siècle*, chapitre « Faculté des Lettres », par Bernard BOUVIER, page 108, note 1.

## GUSTAVE MOYNIER, RETRAITE ET MÉDITATION

*témoigner la gratitude de la Ville de Genève, a décidé de donner le nom de « Salle Gustave Moynier », à la salle qui bénéficiera de votre généreuse disposition*<sup>16</sup>.

La salle Gustave Moynier offre toujours l'hospitalité de ses locaux aux étudiants et aux chercheurs qui la fréquentent, et met à disposition un choix de nombreuses publications (actuellement 1200 titres de revues et journaux), dont le domaine s'est étendu à toutes les branches de l'érudition et de l'information.

En hommage au donateur, on a placé à l'entrée de la salle un portrait photographique de Gustave Moynier, dont le regard posé accueille les usagers de la salle qui perpétue son nom.

<sup>16</sup> CICR, fonds Moynier.



# ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2018

- vendredi 26 janvier  
**séance des membres**      **Visite des archives Louis Appia**  
CICR puis Bibliothèque de Genève  
Organisation: « Société Louis Appia »
- samedi 27 janvier  
**invitation  
aux membres**      **Visite guidée du Musée international  
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**  
Pour les familles des fondateurs  
de la Croix-Rouge
- lundi 5 février  
**conférence**      ***La foi huguenote des fondateurs  
de la Croix-Rouge***  
Hôtel Warwick, rue de Lausanne 4  
Organisation: « Club du Lundi »
- mardi 20 février  
**publication**      ***Bulletin de la Société Henry Dunant*, n° 26**  
novembre 2017 – février 2018, 1<sup>ère</sup> édition,  
72 pages
- 26-28 février  
**voyage  
préparatoire**      Bicentenaire de la naissance de Louis Appia  
**Hanau**: Louis Appia, Olivier Pictet, Roger  
Durand, Martin Hoppe, Rainer Schlösser,  
Erhard Bus, Katharina Bechler, Stefan Betz,  
Andrea Pauly, Monika Rademacher, Volker  
Stelzer, Günter Seidenschwann, Susanne  
Simmler, Torben Telder, Edda Rose, Norbert  
Södler  
Organisation: « Société Louis Appia » ;  
Ville de Hanau

## ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2018

- jeudi 15 mars  
**visite**
- Salle de l'Alabama et chapelle de l'Oratoire**  
Accueil du Conseil de direction  
de la Croix-Rouge française  
Hôtel de ville de Genève,  
chapelle de l'Oratoire, palais de l'Athénée,  
parc des Bastions
- mardi 20 mars  
**publication**
- Bulletin de la Société Henry Dunant**, n° 26  
novembre 2017 – février 2018, 2<sup>e</sup> édition  
revue et augmentée, 72 pages
- 12-17 avril  
**publication**  
**voyage d'étude**
- Biographies d'Henry Dunant et Gustave  
Moynier en langue serbe**  
Lancement à Kragujevac, par Nevenka  
Bogdanović, François Bugnion et  
Roger Durand  
Organisation: « Croix-Rouge de Serbie »
- samedi 21 avril  
**conférence**
- Diplômes des fondateurs :**  
**Moynier, Dunant, Appia**  
par Elizabeth Moynier, et Roger Durand  
au siège de la Société
- samedi 5 mai  
**séance**  
**des membres**
- Assemblée générale de la SHD**, n° 46  
La Chèvrerie, Culoz  
Apéritif, puis repas canadien
- mardi 5 mai  
**buste**
- Envoi d'un buste d'Henry Dunant**  
**à Tirana**, pour la **Croix-Rouge d'Albanie**
- jeudi 31 mai  
**invitation**  
**aux membres**
- Chapelle de l'**Oratoire**,  
château de **Montrottier**,  
maison de **La Chèvrerie** à Culoz  
Organisation avec la « Société historique  
du Bugey »

## ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2018

- 1-3 juin  
**conférences** ***Les fondateurs de la Croix-Rouge internationale***  
XIV<sup>e</sup> Cours de la Croix-Rouge italienne,  
à Pise  
Roger Durand sur Henry Dunant, Louis Appia,  
la naissance de la Ligue en 1919
- 9 juin  
**conférence** ***Les médailles en or du prix Nobel de la paix à Genève***  
par Olivier Chaponnière, Roger Durand  
et Antoine Clerc  
Organisation: « Société Genevoise  
de Numismatique »
- vendredi 23 juin  
**exposé** ***Henry Dunant innovateur***  
par Roger Durand  
Organisation par la « Croix-Rouge française »  
Paris, parc Aire des vents « Tous engagés »
- 24-27 juin  
**voyage  
entretiens** ***Abdelkader, Charles Eynard, Henry Dunant***  
par Roger Durand  
Organisation: « Ligue arabe » et  
Mohamed Ben Ahmed  
**Tunis**: Archives nationales, Bibliothèque  
nationale, siège de la Ligue arabe
- jeudi 28 juin  
**visite** ***Chapelle de l'Oratoire  
et palais de l'Athénée***  
Visite des lieux historiques pour le Conseil  
de direction de la Fédération internationale  
des Sociétés de la Croix-Rouge et du  
Croissant-Rouge
- vendredi 6 juillet  
**séance des membres** Rétrospective du premier semestre  
au siège de la Société

## ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2018

- 22-27 août  
**voyage d'étude**      **Torre Pellice ; Solferino et Castiglione**  
**Bataille de la Bezzacca**, le 21 juillet 1866  
**Val de Tiarno, Storo et Pieve di Buono**  
**Mission Croix-Rouge de Louis et**  
**Georges Appia**  
Organisation: «Société Louis Appia»  
et Maria Grazia Baccolo
- 31 août  
**publication**      ***Bulletin de la Société Henry Dunant***, n° 27  
« Spécial Louis Appia », 76 pages
- samedi 1<sup>er</sup> septembre  
**conférence**      ***Les médailles et décorations***  
***d'Henry Dunant***  
par Antoine Clerc et Roger Durand  
Musée international de la Croix-Rouge  
et du Croissant-Rouge
- samedi 6 octobre  
**conférence**      ***Les Bourbaki hospitalisés à Genève***  
par Flavio Borgia D'Agua  
et visite guidée du Musée et institut Voltaire
- mercredi 10 octobre  
**publication**      ***Louis Appia à Samuel Lehmann,***  
***mars-avril 1864***  
*Le correspondant bernois du Comité de*  
*Genève*  
Correspondance présentée par Patrick  
BONDALLAZ, « Documents pour servir  
à l'histoire de la Croix-Rouge et du  
Croissant-Rouge », n° 6, 60 pages
- jeudi 11 octobre  
**publication**      ***Le souvenir de Solferino,***  
***aube de l'ère humanitaire***  
« Collection Henry Dunant », n° 37, 280 pages  
Coédition avec les Editions Georg, Genève

## ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2018

- 12-14 octobre  
**colloque**  
**commémoration**
- Bicentenaire de Louis Appia, 1818-2018, Genève**  
Flânerie, Exposition, Colloque historique, Cousinade, Plaque commémorative, Visites de lieux historiques, Biographie, Lettres de Louis Appia à Samuel Lehmann  
Organisation: « Société Louis Appia »
- jeudi 18 octobre  
**conférence**
- Louis Appia, précurseur, cofondateur et pionnier**  
par Roger Durand  
Organisation: « Société des Amis de Penthes »
- 22 octobre  
**publication**
- Grégoire HUMBERT, **Faillite en Algérie Henri Dunant et Henri Nick affairistes protestants**  
Coédition avec les Editions Ampelos, Paris  
« Collection Henry Dunant », n° 44, 192 pages
- 23 octobre  
1<sup>er</sup> novembre  
**voyage d'étude**
- Sur les traces d'Henry Dunant en Algérie**  
Sétif, oued Deheb, Mons-Djémila, Timgad, Alger, Tipaza, Salon international du livre  
Organisation: « Délégation du CICR à Alger »  
avec Mohamed Ben Ahmed, de Tunis
- 3-6 novembre  
**colloque**  
**commémoration**
- Bicentenaire de Louis Appia, 1818-2018, Hanau**  
Exposition, Conférence, baptême du Louis Appia-Forum  
siège de la Croix-Rouge de Hanau  
Organisation: « Ville de Hanau », Hesse, Allemagne
- 7 novembre  
**colloque**  
**commémoration**
- Bicentenaire de Louis Appia, 1818-2018, Paris**  
Exposition, Conférence historique  
Organisation: « Croix-Rouge française »

## ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2018

- mardi 13 novembre  
**table ronde** Prix Henry Dunant Terrain 2018  
remis à Françoise Bouchet-Saulnier  
***Droit international humanitaire  
sur le terrain, dans les opérations  
militaires***  
Humanitarium, CICR, Genève  
Organisation: « Fondation Prix HD et CICR »
- samedi 17 novembre  
**accueil** ***Sur les traces d'Henry Dunant  
en Vieille Ville de Genève***  
Visite guidée pour une délégation de la  
Croix-Rouge de Croatie  
De chapelle de l'Oratoire à l'Hôtel de ville
- samedi 24 novembre  
**visite** ***Ancienne chapelle du Grand-Lancy***  
Siège de la Société Henry Dunant  
Organisation: Michel Brun pour  
« Patrimoine suisse, Genève »
- samedi 1<sup>er</sup> décembre  
**séance des membres** Séance du Comité n° 130, à 10 heures  
Rétrospective de l'année  
Maison de paroisse de Chêne-Bourg

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Samedi 5 mai 2018, 14 heures  
La Chèvrerie à Culoz

Présents: Romain Bibermann, Bernard et Monique Dunant, Claire Dunant, Claire Druc, Roger Durand, René et Gisèle Demont, Celin et Andy Fässler, Béatrice Gautier van Muyden, Valérie Lathion, Lester et Cécile Martinez-Dunant, Roland Machenbaum, Elizabeth Moynier, Monique Proot, Ariane Vogel.

L'ordre du jour ayant été adopté, le président remercie Monique, Claire et Bernard Dunant de leur hospitalité. Le procès-verbal n° 45 de l'assemblée générale du 8 mai 2017 est approuvé, avec remerciements à son auteure Elizabeth Moynier.

Le président lit la liste des membres correspondants et membres d'honneur, ainsi que celle du comité. Il rapporte sur les activités qui ont eu lieu en 2017.

Publications sorties de presse: les *Bulletins*, n° 25 et n° 26 ont été réalisés avec l'aide de Valérie Lathion et Elizabeth Moynier. Les biographies d'Henry Dunant et de Gustave Moynier, en langue serbe ont été lancées à Kragujevac, puis à Belgrade, avec la participation de leurs auteurs, Roger Durand et François Bugnion.

Publications en voie d'achèvement:

- *Le souvenir de Solferino, aube de l'ère humanitaire*; actes du colloque éponyme.
- *Heinrich Nick, l'ami zélé d'Henry Dunant*, par Grégoire Humbert.
- *Le Souper du Seigneur*, manuscrit d'Henry Dunant établi par Philippe Durand.

Communication et diffusion:

- Le dépliant de la Société Henry Dunant a été traduit en anglais, espagnol et portugais, suivra en allemand.
- Le site sera mis à jour par Flavio Borda d'Água.
- Le buste d'Henry Dunant demandé par la Croix-Rouge albanaise été préparé et envoyé à Tirana, en un temps record. M. Nevzat Bekteshi a représenté la Société.
- Dans la station « Solferino » du métro de Paris, un panneau historique sur Henry Dunant a été installé; le président et la Société Louis Appia sont intervenus pour que les autres membres fondateurs soient aussi nommés.

Lester Martinez lit son rapport. Il relève que les fonds propres se montent à CHF 32'213.91; 10'000.- francs sont déjà engagés pour les biographies de Théodore Maunoir et Louis Appia. Un acompte de CHF 2'000.- a été versé à la Société Louis Appia qui prend en charge la biographie éponyme.

Roland Machenbaum nous lit le rapport des vérificateurs de comptes, établi avec Charlotte Gonzenbach, qui propose de donner décharge au trésorier.

L'assemblée approuve ces trois rapports, à l'unanimité.

Divers contacts:

- Un étudiant rédige une thèse sur la vision d'Henry Dunant qui, pour lui, était le premier précurseur d'une globalisation au niveau mondial.
- La société Deloitte a approché le président pour une visite guidée sur les lieux de la naissance de la Croix-Rouge à Genève.
- Un franc-maçon nous propose de publier l'article de Roger Durand sur « Henry Dunant était-il franc-maçon ? ».

- Des Japonais ont aussi rencontré Elizabeth Moynier et Roger Durand, mais aucune suite n'a été donnée.
- Daniel Dartiguepeyrou détient des archives Dunant, issues de la branche d'Andrienne, aïeule de la famille Mourgue d'Algue. Il propose de collaborer avec la Société, par courriels car il réside à Madagascar.

A l'unanimité, l'assemblée renouvelle le mandat du comité: Roger Durand, président; Cécile Dunant Martinez, vice-présidente; Elizabeth Moynier, secrétaire; Lester Martinez, trésorier; Claire Dunant; Claire Druc; Flavio Borda D'Agua; Stéphane Aubert; Valérie Lathion; Béatrice Gautier van Muyden et Ariane Vogel. Bernard Dunant est vice-président d'honneur.

A l'unanimité, les vérificateurs sont reconduits pour un nouveau mandat: Charlotte Gonzenbach et Roland Machenbaum.

Au chapitre des divers, nous notons:

- Remarquablement mis à jour par Bernard Dunant, l'arbre généalogique Dunant est distribué aux personnes intéressées.
- Séance tenante, Claire Druc offre des exemplaires de son livre *Mémoire d'un coffre de mariage*.
- Venue spécialement de Saint-Gall avec son époux Andy, Celin Fässler (chargée des relations publiques du Henry Dunant Museum Heiden) nous partage son enthousiasme pour Henry Dunant et l'envie du Musée Henry Dunant de Heiden de se rapprocher de la Société Henry Dunant. L'exposition sur les femmes qui ont aidé Henry Dunant se poursuit jusqu'en avril 2019. Le 13 mai, un historien viendra parler du photographe Otto Riettmann qui avait pris des photos d'Henry Dunant à l'hôpital de district de Heiden. Elle fera également un exposé la semaine prochaine sur l'anniversaire d'Henry Dunant qui finalement est méconnu par rapport à la Journée mondiale de la Croix-Rouge.

Cécile Dunant Martinez  
vice-présidente  
et mémorialiste ad interim

# SUR LES PAS D'HENRY DUNANT CITOYEN BUGISTE

Sortie à Genève, Montrottier et Culoz  
le jeudi 31 mai 2018

par Michel BRUN

*L'Association Le Bugey est une société à but culturel fondée en 1908 par le comte Marc de Seyssel-Cressieu. Son activité principale demeure la publication d'une revue annuelle (105 numéros depuis sa création), conséquente (300 pages environ) sur des thèmes historiques, scientifiques et littéraires relatifs à l'ancienne province du Bugey. L'Association participe aussi aux manifestations locales ou régionales en rapport avec ses objectifs. Elle organise également des conférences et excursions. Celle de Genève: « Sur les pas d'Henry Dunant, citoyen bugiste », en est l'illustration. Le site « [lebugey.org](http://lebugey.org) » donne tout renseignement aux personnes qui souhaiteraient obtenir la revue ou devenir membre de l'Association.*

Henry Dunant (1828-1910), fondateur de la Croix-Rouge avec quelques condisciples, est issu d'une vieille famille protestante genevoise. Il acquit la nationalité française le 26 avril 1859 à Culoz, devenant ainsi Bugiste. Ainsi, notre programme d'excursion comportait la visite de quelques lieux historiques et intimes liés à son histoire hors du commun se situant entre autres dans notre région.

## SUR LES PAS D'HENRY DUNANT, CITOYEN BUGISTE

En début de matinée, M. Roger Durand, président de la Société Henry Dunant, dont le but est d'encourager les études sur la vie et l'œuvre des fondateurs de la Croix-Rouge, nous accueillit à la place Neuve à Genève au pied des anciennes murailles de la ville pour être notre guide durant cette journée. Son charisme, sa verve et ses convictions surent nous communiquer l'état d'esprit des fondateurs de l'institution, tous animés d'une foi religieuse profonde, faite de tolérance et d'engagement philanthropique<sup>1</sup>.

Premier lieu visité : la chapelle de l'Oratoire (XIX<sup>ème</sup> siècle) en Vieille-Ville, que Dunant fréquenta assidûment. En cette paroisse se réunissaient les membres de la communauté protestante évangélique du Réveil, inspirée par les mouvements piétistes anglo-saxons, qui prônaient la lecture de la *Bible*, la prière, l'évangélisation et la charité. Il y développa, avec ses confrères et amis, dans un premier temps, les Unions chrétiennes de jeunes gens. Sur leur initiative fut créée à Paris en 1855 l'Alliance mondiale des unions chrétiennes, fédérant 338 sections (23 millions de membres actuellement). Le siège est fixé à Genève. L'Alliance préfigure l'institution de la Croix-Rouge. Le lieu historique de l'Oratoire nous permet de bien situer le personnage et ses convictions chrétiennes à la base de son action antimilitariste et anti-impérialiste.

En 1862, il publie *Un souvenir de Solferino*, dans lequel il décrit les horreurs de la guerre tout en proposant des moyens pour les pallier et des remèdes pour soulager les victimes. Le livre connaîtra un très grand succès dans toute l'Europe. Au sein de sa paroisse seront alors recrutés les premiers volontaires brancardiers envoyés sur les champs de bataille. C'est dans cet état d'esprit que quelques années plus tard, en 1863, cinq personnalités genevoises se voulant à l'écart des autorités politiques genevoises pour assurer leur liberté d'action constituèrent, à titre privé, le « Comité international et permanent de secours aux militaires blessés en temps de guerre ». Parmi les signataires figuraient, outre Dunant, Moynier, cofondateur, et le général Dufour, dont la statue équestre se dresse au centre de la place Neuve.

<sup>1</sup> Document de référence : ROGER DURAND, *Henry Dunant : 1828 – 1910*, Genève, Société Henry Dunant et Slatkine, 2012, 94 pages. Ce livre, conjointement avec l'ouvrage sur *Gustave Moynier : 1826-1910*, par François BUGNION peuvent être obtenus au prix de 15 euros en prenant contact avec le secrétariat de la Société Henry Dunant : tél. +33 450 43 76 00 ou elizabeth.moynier@neuf.fr.

Du 26 au 29 octobre 1863, la conférence constitutive eut lieu au palais de l'Athénée. Nous pûmes, à titre exceptionnel, y admirer le salon où se déroula l'évènement. Ce premier acte ouvrira la voie une année plus tard, en 1864, à la signature par seize Etats de la première *Convention de Genève*, fondement de la Croix-Rouge. Il est vrai que l'amitié que témoignait Napoléon III à Dunant depuis la publication, en 1859, de son opuscule intitulé *L'empire de Charlemagne rétabli ou le Saint-Empire romain reconstitué par sa Majesté l'Empereur Napoléon III* facilita grandement les démarches. Ce fut alors une courte période de gloire pour Dunant car, en 1867, après une faillite frauduleuse dans ses affaires algériennes, il fut banni de Genève et vécut dès 1892 dans un hospice à Heiden, au-dessus du lac de Constance. Le général Dufour fut le seul à le garder en estime et ne pas lui « mettre la tête sous l'eau », comme nous le précisa notre conférencier. Henry Dunant obtint le prix Nobel de la paix en 1901.

L'après-midi fut consacrée à la visite du château de Montrottier, dont Henri Dufour (1787–1875) fut propriétaire. Diplômé de l'École polytechnique de Paris (1807), Dufour créa la première école de guerre suisse à Thoune (1819). Napoléon III, qui grandit en Thurgovie, fréquenta cette institution et fut son élève (1831-1834). Durant cette période, le général et le futur empereur lièrent des liens d'amitié qui furent utiles à la réalisation du projet humanitaire. Dufour fut également architecte – il réorganisa la rade et créa les quais de Genève –, cartographe, pacificateur de la guerre civile suisse du Sonderbund, créateur du drapeau suisse. Ce général suisse – il n'y en eut que trois autres dans toute l'histoire de la Confédération – est un personnage aux profils multiples et savants. Le château fort imposant de Montrottier fut choisi par son père avec son domaine comme lieu de résidence et de rapport. Restauré à plusieurs reprises et modifié dans certaines de ses structures par ses propriétaires successifs, il comporte une riche collection éclectique d'objets anciens d'un grand intérêt. La forme de présentation muséographique ancienne, dont la modernité (vidéos, textes explicatifs sur panneaux, etc.) est exclue, mérite d'être conservée. Et c'est bien ainsi. Mais on y cherchera en vain des souvenirs tangibles de la famille Dufour.

En fin de journée, Mme et M. Monique et Bernard Dunant nous accueillirent dans leur propriété de La Chèvrerie sur les Hauts de Culoz. La propriété fut acquise par leurs ancêtres en 1793. Résidence de campagne de cette vieille famille genevoise, elle fut souvent visitée par Henry Dunant, qui choisit ce lieu pour demander la nationalité fran-

## SUR LES PAS D'HENRY DUNANT, CITOYEN BUGISTE

çaise (1859). Elle lui était indispensable pour développer ses affaires en Algérie, notamment la création de moulins proches de Sétif. Il y eut droit car il put prouver qu'il descendait d'anciens huguenots français. Ainsi devint-il Bugiste.

Il faut préciser que la propriété de la famille Dunant était occupée jusqu'à la Révolution par les moines d'Arvières. Autrefois au milieu des vignes, maintenant entourée de bois, la demeure a conservé ses allures de caveau imposant datant du XIV<sup>ème</sup> siècle. Elle fut agrandie de quatre pièces (dont celle du prieur) au XVIII<sup>ème</sup> siècle.

L'intérieur est demeuré tel qu'Henry Dunant l'a connu, conservant ainsi son mobilier et sa décoration d'origine avec la présence de nombreux souvenirs liés à sa personne. Pas de lumière électrique, mais un éclairage à la bougie ou à la lampe à pétrole, restituant une atmosphère authentique à souhait ! Lieu émouvant à plus d'un titre. Nos hôtes nous donnèrent nombre d'explications et d'anecdotes liées à leur illustre ancêtre autour d'un généreux buffet agrémenté de vin du Bugey. Toute cette histoire franco-suisse fut la cause de l'organisation d'un voyage à Genève sur les traces du fondateur de la Croix-Rouge.

# DÉLÉGATION DE LA CROIX-ROUGE DE TRENTO

## Visite des lieux historiques dans la Vieille Ville de Genève

par Roger DURAND

A l'initiative de Maria Grazia Baccolo, membre d'honneur de la Société Henry Dunant, une soixantaine de membres de la Croix-Rouge italienne sont venus visiter la Genève humanitaire du jeudi 31 janvier au dimanche 3 février.

A tout seigneur tout honneur, la visite a commencé par la découverte du tout nouveau siège de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge; chemin des Crêts 17, au Grand-Saconnex. Le bâtiment est superbe, tel un paquebot naviguant sur une onde de verdure qui débouche sur un panorama somptueux, des Voirons au Salève, encadrant le majestueux Mont-Blanc.

Le président de la Croix-Rouge italienne, Francesco Rocca, les accueille aussi en tant que maître des lieux. Ne cumule-t-il pas la responsabilité de président de la Fédération internationale? Malgré un interminable voyage depuis l'extrémité orientale de l'Italie en bus, pimenté par les terribles bouchons du trafic genevois, nos visiteurs écoutèrent avec attention deux exposés. Le président Rocca leur développa la problématique actuelle de l'humanitaire. Le soussigné leur retraça la naissance de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, le 5 mai 1919,

## DÉLÉGATION DE LA CROIX-ROUGE DE TRENTO

à laquelle la Croix-Rouge italienne participa, aux côtés de ses homologues des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de la France et du Japon.

Le vendredi fut consacré à la visite du Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, puis à la découverte des activités du CICR.

Samedi matin, toujours braves malgré un crachin glacial, les membres de cette nombreuse délégation arpentèrent les sites historiques jalonnant la gestation puis la naissance du Mouvement humanitaire, dans la Vieille Ville. Explications du soussigné traduites par Maria Grazia. La plupart des étapes sont bien connues : à la place Neuve (général Dufour, musée Rath, buste d'Henry Dunant) ; aux Bastions (buste de Gustave Moynier, l'effrayant monument de 1963) ; à la rue Tabazan (coup d'œil sur le palais de l'Athénée et accueil chaleureux à la chapelle de l'Oratoire, par le pasteur Stéphane Hostettler).

Après l'imprimerie Fick (*Un souvenir de Solferino*) et le palais de Justice (faillite de 1867), nous gravissons les degrés de Poule pour découvrir une étape toute nouvelle : le 10 de la rue Guillaume-Farel. C'est là, le 13 mai 1859, que Louis Appia lança son appel en faveur des militaires blessés de la guerre d'Italie. Neuf semaines avant le cri lancé par Henry Dunant depuis Castiglione ! Décidément, la Société Louis Appia a bien fait d'y placer une plaque commémorative qui fut inaugurée le 12 octobre 2018, par le maire de la Ville de Genève, M. Sami Kanaan, pour honorer la mémoire du précurseur méconnu de la Croix-Rouge.

Toujours vaillants, nous avons poursuivi avec l'actuel Musée international de la Réforme (premier siège de la Ligue), l'ancien Casino de Saint-Pierre (fondation du CICR), le 4 Puits-Saint-Pierre (maison Henry Dunant). Et conclusion logique : l'Hôtel de ville et sa mythique salle de l'Alabama, hélas inaccessible pour deux longues années à cause de travaux de restauration. Bref, une matinée culturelle pour des visiteurs aussi sympathiques qu'attentifs, malgré un froid de canard.

# MICHÈLE MAURY-MOYNIER

23 mars 1948 - 13 mars 2019

Personnalité généreuse, peintre de talent, pédagogue imaginative, héritière responsable de la mémoire de son aïeul, hôtesse accueillante, membre active de plusieurs sociétés, notre amie Michèle nous a quittés, à l'aube de ses 71 ans, emportée par une cruelle maladie.

La *Société genevoise de généalogie* dont elle fut membre du comité l'a relevé : Michèle était l'arrière arrière petite-fille du fameux Gustave Moynier, cofondateur de la Croix-Rouge internationale. Le Département de l'instruction publique a-t-il apprécié la maîtresse d'école créatrice, éveilleuse des talents des enfants ? Le *Théâtre des marionnettes de Genève* et sa fondatrice Marcelle Moynier ont bénéficié de cette marionnettiste avertie pendant une douzaine d'années. La *Compagnie de 1602* a rendu hommage à la « Dame de Jussy » qui a participé pendant des décennies au cortège de l'Escalade. Le comité de la *Société genevoise d'utilité publique* a bénéficié de son dévouement de secrétaire, par exemple lors du colloque international sur les épidémies. Les protestants de Chêne-Bougeries et ses nombreux amis ont pris congé de la fidèle paroissienne, avec les paroles de consolation du pasteur Gabriel Amisi, dans un temple bondé.

Peut-être a-t-on passé à côté de l'artiste : beaucoup plus qu'un peintre du dimanche, Michèle a développé un don d'observatrice, d'aquarelliste, de peintre qui réussissait tellement bien à saisir sur ses toiles la finesse et l'esprit des lieux, des bâtiments dont elle fixait l'image. Certes elle a exposé ses tableaux dans plusieurs galeries de Genève



et de Chêne-Bougeries. Mais surtout, quelle générosité pour répondre aux sollicitations, pour offrir si souvent ses œuvres ! Ainsi, la page d'accueil du site [ww.gen-gen.ch](http://ww.gen-gen.ch) diffuse-t-elle la preuve de son talent sur les ondes du monde entier.

La *Société Henry Dunant, centre de recherches historiques sur la vocation humanitaire de Genève* tient à rendre hommage à la représentante de la famille Moynier, si active, si positive, si ouverte à la collaboration. Vice-présidente de *Genève humanitaire, centre de recherches historiques*, puis membre de notre comité, Michèle ne comptait ni ses heures ni ses efforts pour faire mieux connaître l'œuvre de son aïeul et pour contribuer au rapprochement avec les héritiers des autres fondateurs de l'ère humanitaire. Bilingue, elle avait fait ses classes à Bâle, amatrice de voyages, elle nous a beaucoup aidés pour renforcer les liens avec des lieux historiques comme Le Cailar (berceau de la famille Moynier) en France ou Hanau (ville natale de Louis Appia) en Allemagne. Sa disparition laisse un triste vide, mais le souvenir de la collaboratrice dévouée et de l'amie dynamique reste dans nos cœurs.

Roger Durand

# AMITIÉS CHORALES JAPON - SUISSE

## Visite de la Vieille ville de Genève avec un groupe de choristes japonais

par Olivier Jean DUNANT<sup>1</sup>

### **Préambule**

Choriste lui-même (basse), le soussigné s'est rendu par deux fois au Japon pour chanter à Tokyo avec deux formations chorales différentes, mais sous la direction du même chef de chœur et d'orchestre, Romain Mayor, de Morges (VD).

Nous n'y allions cependant pas pour chanter seuls : par des contacts d'une choriste japonaise, Suissesse par mariage et membre du Chœur Bach de Lausanne (voyage d'automne 2013), nous nous y sommes rendus chaque fois à l'invitation du chef de chœur et d'orchestre japonais Kazuhiko Sakamoto, pour un concert conjoint, sous la direction alternative des deux directeurs musicaux cités. Nous étions donc mélangés sur scène aux chanteuses et chanteurs des chœurs universitaires que Sakamoto dirige, ainsi qu'un orchestre symphonique exclusivement féminin « G-Dream 21 Lady's Orchestra ».

<sup>1</sup> Commentaires impromptus et supplémentaires par le soussigné, à la visite classique, en compagnie de guides-interprètes.

Au programme du concert du voyage d'automne 2018 figuraient des airs d'opéras célèbres (Bellini, Verdi et Mascagni) dirigés par Romain Mayor, et le célèbre *Requiem* de Mozart, cette céleste clé de voûte de la Terre vers le Ciel, sous la direction de Kazuhiko Sakamoto.

Ce sont ces mêmes œuvres que nous avons interprétées dimanche 31 mars 2019, au Victoria Hall de Genève, en compagnie des mêmes formations nipponnes, concert qui obtint un immense succès. Nous rendions ainsi la politesse à nos hôtes devenus des amis. Évidemment que ceux-ci en ont profité pour faire du tourisme, comme nous dans l'Empire du Soleil Levant, au pays des Helvètes (ou plutôt des Allobroges, puisqu'ils ont poussé aussi jusqu'à Annecy). On ne se rend évidemment pas dans des contrées aussi éloignées l'une de l'autre pour ne se produire qu'en un unique concert (qui nécessite quand même quelques répétitions communes), sans saisir l'opportunité de visiter de si hauts lieux de tourisme et de culture !

C'est ainsi que le soussigné s'est inscrit comme accompagnant suisse d'une partie des choristes japonais (environ une trentaine de personnes), dont c'était le tour de visiter Genève. L'équipe des Japonais venus de Tokyo regroupait en fait une bonne centaine d'exécutants, chanteurs et orchestre confondus. En m'inscrivant, justifiant mon inscription par mes origines et mon patronyme, ce qui fut accepté, j'avais proposé de compléter les présentations de la guide-interprète d'origine japonaise (traductions anglais-japonais), résidant en Suisse, par des indications sur l'histoire de la Croix-Rouge. La visite a eu lieu le vendredi 29 mars au matin. L'autre guide-interprète, franco-japonaise, venait directement de Tokyo avec la délégation japonaise.

### **Compte rendu de la visite**

#### **Sur la montée entre le Mur des Réformateurs et la rue de la Croix-Rouge**

« Hohayo kosaimaas ! » (« bonjour », en japonais le matin seulement). Lors de notre première rencontre, c'est ainsi que je saluai mes collègues japonais, qui me répondirent avec cette accentuation modulée typique de la langue nipponne, tout en s'inclinant en force courbettes du buste. Le Maestro Sakamoto nous honorait de sa présence. C'était en haut de la rampe qui monte du Mur des Réformateurs à la rue de la Croix-Rouge. Ils venaient de contempler ce haut-lieu de l'histoire de la Réforme. Je leur ai indiqué que s'ils se retournaient, ils pourraient

apercevoir le buste de mon arrière-arrière grand-père Gustave Moynier, deuxième président du CICR (après le général Dufour), en exercice depuis 1864 jusqu'à sa mort en 1910, mais surtout très probable rédacteur de la *Convention de Genève* (1864), première convention internationale au monde, dont on peut dire qu'elle est à l'origine de la vocation internationale et humanitaire de Genève.

Je leur proposai aussi que nous retournions sur la place Neuve, pour admirer la statue équestre du Général, et surtout découvrir le buste d'Henry Dunant, au pied de la Treille, expliquant que portant le même patronyme que le grand Henry, nous étions de la même famille, mais d'une branche différente, quoique restée assez proche. Mais les guides, arguant de la fatigue des participants (les pauvres avaient en effet débarqué de Tokyo tard la veille au soir, subissant en plus le décalage horaire Est-Ouest de huit heures!), suggérèrent qu'il valait mieux continuer en remontant de l'autre côté. Ce que nous avons fait pour gagner l'esplanade de la Treille.

### **Confusion phonétique Dunant (Henry) – Junod (Marcel)**

Pendant que nous traversions la rue, un Japonais du groupe, plus érudit que les autres probablement, m'a abordé en évoquant Marcel Junod et me demandant si nous étions parents. Par confusion phonétique, Dunant et Junod sonnent en effet à peu près de manière semblable pour des étrangers (ou même des compatriotes suisses-allemands!) peu ou pas familiers du français.

J'ai pu lui expliquer que ce dernier avait été le premier délégué du CICR – (« unique médecin neutre témoin de la tragédie » aux lendemains de Hiroshima (dès le 9 septembre 1945)<sup>2</sup> et qu'il avait établi le premier rapport, au profit du CICR, resté longtemps secret pour des raisons de neutralité<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Citation tirée de la biographie sur *Marcel Junod, 1904-1961*, par Jean-François BERGER, Société Henry Dunant et Georg, Genève, 2019, p. 85.

<sup>2</sup> Cependant Marcel Junod a écrit lui-même, sur la base de ses notes prises sur le terrain, un livre racontant ses souvenirs de délégué itinérant du CICR de 1934 à 1945, intitulé *Le troisième combattant*, et publié par la Librairie Payot, Lausanne, déjà en 1947.

<sup>3</sup> « Ce rapport [destiné au CICR] contient déjà en germes *Le désastre de Hiroshima*, cet ouvrage posthume qui paraîtra sous forme d'extraits en 1982 avant d'être publié in extenso en 2005 » ; voir *Marcel Junod, 1904-1961*, page 83.

### **Sur l'esplanade de la Treille**

... De laquelle j'expliquais qu'ils pouvaient admirer à leur droite le Jura aux sommets enneigés, et à leur gauche le Salève, « LA » montagne des Genevois, néanmoins située en France. Il faisait un temps radieux. Je me suis abstenu, par ailleurs et malgré mon envie, de leur parler de l'Escalade (1602) comme de la Restauration (1813), des canons sauvant ces deux événements, pas plus que du célèbre marronnier ni du plus long banc du monde, ne voulant pas les surcharger avec d'autres pans de l'histoire genevoise. Par égard aussi pour la guide-interprète, qui n'avait pas l'air d'en savoir beaucoup sur ces sujets. Et puis, nous étions toujours apparemment pressés. En admirant au passage la statue de Pictet de Rochemont et la tour Baudet, siège du Conseil d'Etat, gouvernement « de la République », nous pénétrâmes dans la Vieille Ville.

### **Cour de l'Hôtel de ville et salle de l'Alabama**

Dans la cour de l'Hôtel de ville, j'indiquai l'entrée de la salle de l'Alabama, malheureusement masquée par des travaux, en expliquant le nom étrange de cette salle, liée au règlement du contentieux entre l'Angleterre et les Unionistes (1872), provoqué par la perte du navire de ce nom pendant la guerre de Sécession. Alors que moins d'une dizaine d'années plus tôt s'y déroula la première conférence internationale de la Croix-Rouge, sous l'égide de la Confédération (1864), en signalant au passage le tableau de Charles Edouard Armand-Dumaresq (1826-1915) représentant tous les délégués à la conférence, avec les cinq fondateurs. J'attirai au passage l'attention de mes auditeurs sur la lointaine similitude entre la rampe qui monte à la salle du Conseil d'Etat (construite par l'architecte Nicolas Bogueret, mort lors de l'Escalade) avec celle, célèbre, du château de Blois, sur la Loire en France<sup>4</sup>.

<sup>4</sup> A Blois, cette tour octogonale - elle, a été construite sous le règne de François 1<sup>er</sup> (1494-1547). Elle est donc plus ancienne que celle de Genève. Mais comme Nicolas Bogueret (1547 - 1602) était originaire de France (Langres en Champagne), on peut penser que l'idée de la première l'a probablement inspiré pour la rampe, puisqu'il en a achevé les travaux en 1578. On est en effet dans la même époque historique et stylistique. Mais elles diffèrent totalement par l'ornementation et la finesse des sculptures à Blois, et la construction carrée et beaucoup plus simple de celle de l'Hôtel de ville.

### **De l'Arsenal à Saint-Pierre, par le Puits-Saint-Pierre**

A peine sortis de l'Hôtel de ville, nos Japonais se précipitèrent sous les arcades de l'Arsenal, où ils ont paru fascinés par les canons. Mais je les invitai à retraverser la rue pour admirer la fresque de l'histoire de Genève, au frontispice supérieur de l'Arsenal. Histoire qui commence d'ailleurs sur l'autre façade, donnant sur la rue du Puits-Saint-Pierre, que nous descendons et où je signale au passage la maison Tavel, avec sa tour d'angle, le plus vieil édifice en pierres de Genève, datant du XIV<sup>e</sup> siècle, qui n'a pas eu l'air de retenir leur attention... Puis nous arrivons devant le 4, propriété d'abord d'une tante d'Henry Dunant, avant d'en hériter, et où il écrivit *Un souvenir de Solferino* en 1862, soit trois ans après la bataille de Solferino (24 juin 1859) qui l'avait tellement marqué, au point de changer sa vie. C'est ce que je leur expliquai en leur montrant la plaque apposée par la SHD, mais beaucoup d'entre eux étaient beaucoup plus intéressés par la façade faussement et vaguement gothique du restaurant *les Armures*, qui fut gratifiée d'un nombre important de photos et de selfies...

Puis nous arrivons à Saint-Pierre où nous nous arrêtons un bon moment, surtout pour admirer la chaise de Calvin. J'essaie d'expliquer, sans être un spécialiste, la chaire des prédicateurs avec le « ciel » (rabat-voix), les vitraux, la rosace et les orgues. Mais la plupart de nos pauvres Japonais, fatigués, ont préféré profiter des bancs pour se reposer, sans y prêter plus d'attention.

### **De Saint-Pierre à la Madeleine, par la rue du Cloître et le théâtre Pitoëff (ancien Casino)**

Après cette visite-relâche de la cathédrale, et encore quelques bague-naudées sur la cour Saint-Pierre, nous nous engageâmes dans la rue du Cloître, où je signalai d'abord le siège du Consistoire (comment traduire en anglais, ou pire, en japonais ?) : j'ai opté pour le « gouvernement de l'Eglise réformée de Genève », tout puissant du temps de Calvin. Tournant à gauche, nous arrivons devant l'entrée de la maison Mallet, dont je signale qu'elle fut le siège de la Fédération des Sociétés nationales de Croix-Rouge de 1919 à 1922. Je précise aussi que s'y trouve maintenant le Musée international de la Réforme. Tournant encore à gauche dans la rue de l'Evêché, nous nous arrêtons devant le théâtre Pitoëff, pour commenter la plaque apposée par la SHD,

rappelant que c'est dans cet édifice qu'eut lieu la première réunion de la commission ad'hoc nommée par la Société genevoise d'utilité publique (SGUP), pour étudier « ce qu'on pourrait faire » avec le livre *Un souvenir de Solferino* de Dunant, ce dernier en faisant partie bien sûr, aux côtés de Gustave Moynier, président de la SGUP, du général Dufour et des docteurs Théodore Maunoir et Louis Appia. On peut les considérer déjà comme les fondateurs du futur CICR (qui sera baptisé ainsi en 1875 seulement).

Dès la première séance, ces cinq notables genevois se constituèrent immédiatement en « Comité international de secours pour les militaires blessés », sans attendre d'en référer ni de consulter la SGUP... ! Le procès-verbal de cette première séance du 17 février 1863 reprend quasiment les thèses de Dunant tirées du *Souvenir*, qui constituent la base de la future *Convention de Genève*, dont les éléments seront débattus lors de la conférence convoquée par les cinq en octobre 1863, dans la salle des Abeilles du palais de l'Athénée (que nous n'avons pas visité).

### **Fin des commentaires Croix-Rouge**

A cet endroit (le théâtre Pitoëff, donc), j'annonce la fin de mes commentaires Croix-Rouge dans la Vieille Ville, en exprimant à nos honorables hôtes tout le plaisir de leur avoir présenté ce pan de l'histoire de Genève, ville dont je suis si fier d'être originaire, comme de mes ascendances étroitement liées à l'histoire de cette noble institution humanitaire, ce qui justifie mon appartenance à la SHD. Applaudissements, chaleureuses félicitations et remerciements, accompagnés d'innombrables courbettes de part et d'autre. Mais la visite se poursuit en dévalant la rue des Barrières, passage en pente sous une habitation, déboulant vers l'église de la Madeleine.

### **De la Madeleine au Jardin anglais**

A la Madeleine, je n'ai pas résisté à la tentation d'attirer l'attention de nos hôtes japonais sur la rue de l'Enfer, et celle du Purgatoire. Cette dernière allusion les a enchantés [peut-être faisaient-ils la relation avec les ablutions rituelles bouddhiques comme shintoïstes], et les voilà quelque peu ragaillardis pour gagner Longemalle, le Jardin anglais, l'horloge fleurie, et naturellement le Jet d'eau, qui les a fascinés

un long moment, malgré une bise un peu frisquette, bien genevoise !

Devant l'Horloge florale, avec photos de groupe obligées, je n'ai pu m'empêcher d'attirer l'attention du groupe sur la vocation horlogère de Genève et de la chaîne du Jura, Genève étant le siège de nombreuses marques horlogères prestigieuses dont on pouvait admirer certaines enseignes depuis ce symbole de l'horlogerie genevoise.

Puis, « enfin, enfin ! » nous gagnâmes l'embarcadère des Mouettes genevoises au pied du pont du Mont-Blanc (construit en 1861), pour nous rendre de l'autre côté de la Rade, aux Pâquis, d'où le groupe gagna à pied, et à une allure cette fois soutenue, la gare Cornavin par la rue des Alpes (j'aurais préféré la rue du Mont-Blanc) car le ralliement y était fixé à midi-et-demie. C'est là que je me séparai de mes chers Japonais, avec qui j'avais pu lier quelques échanges amicaux, malgré mes connaissances absolument lacunaires en langue japonaise.

Ce tour de ville, au demeurant fatigant, mais fort agréable et sympathique, n'avait décidément rien de commun avec le rythme soutenu des journées d'études organisées par un certain bien-aimé président de la SHD (!), et offrait un contraste saisissant avec les virées touristiques que nous avons vécues au Japon, menées du matin au soir « à un train d'enfer » (c'est le cas de le dire !) par les guides japonais là-bas.

Mais ce qui reste, ce sont de magnifiques souvenirs, et des amitiés réelles liées au cours des quatre journées chorales vécues avec les sujets de l'Empire du Soleil Levant !

« Arigato » et « Sayonara ». Merci et au revoir.

# PROGRAMME 2019

- samedi 12 janvier  
**conférence**      ***Louis Appia, électron libre de l'humanitaire***  
Centre paroissial de Malagnou  
Organisation « Agapé »
- 18 au 21 janvier  
**voyage d'étude**      Bicentenaire de la naissance de Louis Appia  
**Torre Pellice**, Madonna della Scoperta,  
Solferino  
Organisation: « Société Louis Appia » et  
« Tavola Valdese » avec Maria Grazia Baccolo
- jeudi 31 janvier  
**conférence**      ***Naissance de la Ligue***  
***des Sociétés de la Croix-Rouge***  
par Roger Durand  
au siège de la Fédération internationale  
Organisation: Maria Grazia Baccolo,  
« Croix-Rouge de Trento »
- samedi 2 février  
**accueil**      **Croix-Rouge de Trento à Genève**  
Statue du général Dufour et Vieille Ville  
Organisation avec Maria Grazia Baccolo
- samedi 2 février  
**assemblée générale**      Société Louis Appia  
Maison de paroisse des Eaux-Vives  
Organisation: « Société Louis Appia »
- lundi 11 février  
**conférence**      ***Louis Appia,***  
***premier mondialiste de l'humanitaire***  
par Roger Durand, Villa Rigot  
Organisation: « Rencontres du lundi »
- vendredi 1<sup>er</sup> mars  
**séance des membres**      **Assemblée générale de la SHD, n° 47**  
Siège de la Société, rte du Grand-Lancy 92

## PROGRAMME 2019

- lundi 4 mars  
**conférence** *Henry Dunant, fondateur de l'ère humanitaire*  
Maison de la paroisse de Christ-Roi  
Organisation: « Paroisse du Petit-Lancy »
- vendredi 8 mars  
**publication** *Henry DUNANT, Le Souper du Seigneur*  
Texte établi et présenté par Philippe Durand  
« Documents pour servir à l'histoire de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge », n° 5, 118 pages
- jeudi 14 mars  
**publication** *D<sup>r</sup> Marcel Junod, 1904-1961*  
par Jean-François BERGER  
« Collection Henry Dunant », n° 34, 96 pages  
salle de l'Alhambra, lancement de la biographie et visionnement d'un documentaire
- vendredi 26 avril  
**colloque** *Théodore Maunoir, 1806-1869:  
150<sup>e</sup> anniversaire de sa mort*  
Maison de paroisse de Lancy Grand-Sud
- vendredi 26 avril  
**publication** *Bulletin de la Société Henry Dunant, n° 29*  
mars 2018 – mars 2019
- lundi 6 mai  
**exposition  
buste** *Louis Appia, The first humanitarian globalist*  
Organisation « Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge »  
17, chemin des Crêts, 1209 Genève
- mercredi 8 mai  
**commémoration** *Journée mondiale de la Croix-Rouge*  
Stand au parc des Bastions  
Organisation avec la « Croix-Rouge genevoise »
- fin mai  
**publication** *Louis Appia,  
précurseur, cofondateur et pionnier*  
Biographie par Roger Durand  
« Collection Henry Dunant », n° 47, 96 pages
- mardi 4 juin  
**séance des membres**  
15 h *Décorations reçues par Gustave Moynier*  
Centre d'iconographie genevoise  
2, passage de la Tour, 1205 Genève

## PROGRAMME 2019

- 21-23 juin  
**voyage d'étude  
plaque  
commémorative** **Fiaccolata : marche aux flambeaux  
Solferino-Castiglione**  
Louis Appia à Madonna della Scoperta  
Organisation avec la « Société Louis Appia »  
Maria Grazia Baccolo ; « Mairie de Lonato »
- vendredi 28 juin  
**séance des membres** **Rétrospective du premier semestre**  
au siège de la Société
- mercredi 7 août  
**séance des membres** **Théodore Maunoir au Salève**  
Mont Gosse ; Maison « Bonne »  
Organisation : « Comité Théodore Maunoir »
- jeudi 8 août  
**plaque  
commémorative** **Domicile de Théodore Maunoir**  
rue du Soleil-Levant 6, 1204 Genève  
Organisation : « Comité Théodore Maunoir »
- mardi 2 septembre  
**séance des membres** **Visite du nouveau siège de la Fédération**  
internationale des Sociétés  
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge  
17, chemin des Crêts, 1209 Genève
- mercredi 2 octobre  
**cérémonie** **Prix Henry Dunant Terrain 2019**  
remis à Maria Grazia Baccolo  
et à Paolo Vanni†  
Organisation : « Fondation Prix Henry Dunant »
- 11-13 octobre  
**exposition  
voyage d'étude  
colloque** **Torre Pellice**  
**Paul, Louis, Georges et Louise Appia**  
Organisation : « Société Louis Appia » ;  
Gabiella Ballesio ; « Tavola Valdese »  
et « Croix-Rouge de Torre Pellice »
- fin octobre  
**cérémonie** **Prix Henry Dunant Recherche 2019**  
En partenariat avec l'«Académie de DIH  
et de DH »  
Organisation : « Fondation Prix Henry Dunant »
- samedi 30 novembre  
**séance des membres** Rétrospective de l'année 2019  
au siège de la Société

# 1914 : BALLES DUM-DUM ET CONVENTION DE GENÈVE

## Médaille de Karl Goetz

par Antoine CLERC

Karl Goetz naît en 1875 à Augsbourg. Graveur et médailleur, il est notamment connu pour ses plus de 80 médailles satiriques produites pendant la première guerre mondiale. Il critique ouvertement les politiques ennemies et glorifie les succès allemands. Après la guerre et la défaite allemande, certaines de ses médailles critiquent le Kaiser Guillaume II. L'une de ses dernières médailles de ce style expressionniste date de 1923 et satirise le putsch d'Hitler. Durant le III<sup>e</sup> Reich, il retournera au style classique de ses débuts et produira quelques médailles pour le régime, dont des portraits d'officiels.

La médaille qui nous intéresse date de 1914. Elle critique l'utilisation par la France de balles dum-dum, proscrite depuis 1899 lors de la première conférence de La Haye :

*Les puissances contractantes se soumettent de part et d'autre à l'interdiction d'employer des balles, qui se dilatent ou s'aplatissent dans le corps humain, comme le font les balles dont le noyau n'est pas entièrement enveloppé par la chemise ou dont cette chemise est entaillée.*

Développées à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, ces munitions ont la particularité destructrice de se fragmenter lors de l'impact, s'expansant dans les

chaires et provoquant d'irréversibles dommages. Elles tirent leur nom de l'arsenal de Dum-Dum, vers Calcutta, où les Anglais en produisirent, puis les utilisèrent pour coloniser le nord de l'Inde. Les dommages sont alors irréversibles et c'est bien souvent la mort assurée. C'est pour leur violence qu'elles furent interdites d'usage sur les champs de bataille. Lors de la première guerre mondiale, la presse allemande relaie de nombreux cas d'usage de ces balles par les Français et les Anglais, constatés par les médecins.

L'usage de ces munitions est entre autre évoqué dans le *Manifeste des 93*, texte daté du 4 octobre 1914 et signé par 93 intellectuels allemands : « sur les champs de bataille de l'Ouest les projectiles dum-dum de nos adversaires déchirent les poitrines de nos braves soldats ». On compte parmi les signataires de nombreux prix Nobel dont Max Planck. Albert Einstein refuse de signer ce qu'il décrie comme la « capitulation de l'indépendance intellectuelle allemande ». En 1921, le *New York Times* publie les regrets d'une soixantaine de signataires.

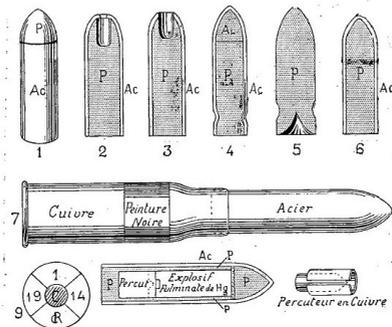
En 1916, le docteur Emile Dutertre-Delévieuze publie un démenti : *Balles Dum-Dum, Balles explosibles, Balles explosibles autrichiennes 1914-1916*. Il explique que les accusations allemandes sont infondées, et relèvent plus de la propagande de guerre mêlée de la méconnaissance des médecins allemands sur ces munitions :

*Ils [les médecins allemands] en avaient vu les blessures caractéristiques et ils certifièrent qu'ils avaient trouvé de ces balles sur des prisonniers. Mais jamais, pour répondre à ma demande, ils ne me montrèrent une de ces balles, ce qu'ils se seraient empressés de faire s'ils en avaient eu réellement.*

La réalité, explique-t-il, c'est que beaucoup de ces médecins, non formés à la médecine de guerre, croient reconnaître les séquelles de balles dum-dum alors qu'il s'agit simplement de balles régulières, ayant explosé, ce qui arrive quand elles pénètrent de flanc.

C'était tout à fait à l'avantage de l'Allemagne d'accuser ses ennemis de violer les conventions de La Haye : « Ils pensaient peut-être pouvoir ainsi s'excuser de leur violation de la neutralité belge et de la *Convention de Genève* ».

aux meilleurs tireurs, et, comme elles sont d'un emploi dangereux, car au choc elles explosent, on les remet le matin et on les reprend le soir.



- |  |                            |
|--|----------------------------|
| 1. Balle dum-dum (guerre du Tchitral). | P = plomb.                 |
| 2. Balle dum-dum (guerre du Soudan).   | Al = aluminium.            |
| 3. Balle française de Montmedy.        | C = capsule.               |
| 4. Balle anglaise actuelle.            | Per = percuteur.           |
| 5. Balle russe (Friedrich).            | Ac = chemise acier.        |
| 6. Balle allemande.                    | Q = balle de la cartouche. |
| 7. Cartouche explosible autrichienne.  |                            |
| 9. Base de cette cartouche.            |                            |

Le poids de ces balles est de 14 grammes, leur longueur de 8 centimètres. Ces balles sont figurées dans le journal en question.

Dans *le Matin* du 18 juin 1916, se trouve un article intitulé : « Les Autrichiens emploient des projectiles explosibles, quelques documents irréfutables. »

Par ses observations et son étude détaillée des diverses balles employées dans les armées engagées dans le conflit, sa conclusion est que seuls les Autrichiens, alliés des Allemands, ont employé de véritables balles explosibles. Les accusations dont les Français et les Anglais furent les cibles sont fausses, les balles employées ne possédant par les caractéristiques des dum-dum, mais pouvant produire des effets similaires selon la distance du tir et l'angle d'impact, ou bien si les balles ont été modifiées. Evidemment, ce document rédigé en 1916, très critique envers l'Allemagne, n'est pas tout à fait neutre.

En réalité, personne n'aurait réellement utilisé de balles dum-dum, balles expansibles, mais seulement des balles explosibles. La similitude des dégâts causés fut la base de ces multiples accusations.



Karl Goetz, inspiré par les faits de guerre et la propagande allemande, produit donc cette médaille, dont voici la description :

Avers : RACHE SÆTEST DU BEI ZEITEN SCHON. Vous avez déjà semé la vengeance.

Ayant semé un champ de vipères, la *Semeuse* tient dans sa main droite une des baïonnettes qui forment les rayons d'un soleil. A l'exergue, « NACH ROTY », d'après Roty.

Revers : ALLEN RESPEKT ! VOR DER „GRANDE NATION”. Tout le respect pour la Grande Nation.

Le *Coq gaulois* fiente ostensiblement sur la « GENFER KONVENTION » ; trois balles dum-dum à droite.

Bronze coulé, 58 millimètres, 58 grammes.

Références : Kienast 136 ; Frankenhuis 1423.

Karl Goetz reprend à l'avers le motif de la *Semeuse*, sans oublier de citer son homologue français Oscar Roty, qui la dessina en 1896 pour les nouvelles monnaies françaises de 1898. Elle fut utilisée de 1896 à 1920 sur les monnaies d'argent de 50 centimes, 1 franc et 2 francs.

Au revers, le symbole est fort, la France n'a que faire de la *Convention de Genève*, et tourne l'œil aux balles dum-dum qu'elle est accusée d'utiliser. Faisant référence à la France, „Grande Nation” est une expression allemande pour désigner la France belliqueuse et anti-allemande.



### Bibliographie

DUTERTRE-DELEVIELEUSE Emile, *Balles dum-dum, Balles explosibles, Balles explosibles autrichiennes, 1914-1916*, Paris, 1916. Disponible en ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k57386306>

« L'Appel des intellectuels Allemands aux nations civilisées », *La revue scientifique*, Paris, 1914, pages 170-172. Disponible en ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k215161r/f190.image>

KIENAST Gunther W., *The medals of Karl Goetz*, Cleveland, 1967.

FRANKENHUIS M., *Catalogus der Verzameling M. Frankenhuis Medailles, Medaillons, Penningen en Plaquettes met betrekking tot den Wereldkrijgs 1914-1918*, Enschede, vers 1918.

# LIMEIL-BRÉVANNES

## Val de Marne, France

par Roger DURAND

Le 18 avril dernier, Monsieur Hervé Pilet nous a annoncé que la ville de Limeil-Brévannes a décidé d'aménager le square situé au rond-point Henri Dunant et d'y poser un pupitre d'information. Il a joint à son message la photographie de cette plaque commémorative d'un nouveau style, agréable à lire, à une hauteur d'un mètre environ.

Il a opté pour un texte mettant l'accent sur la vie d'Henry Dunant par rapport à la France et notamment à la fondation de la Croix-Rouge française, en mai 1864.

Comme ce dynamique président de la Croix-Rouge du Val de Marne nous a demandé de lui envoyer un texte qu'il serait ravi de lire de notre part le jour de la cérémonie afin de valoriser cet événement, nous lui avons proposé les lignes suivantes :

« Monsieur le Président de la Délégation régionale de la Croix-Rouge française du Val-de-Marne,

La Société Henry Dunant de Genève salue l'initiative prise par M. Hervé Pilet pour que les habitants de Limeil, ainsi que leurs visiteurs, puissent en savoir plus sur la naissance de la Croix-Rouge française et sur le rôle du fondateur, au niveau mondial.

Assurément, les débuts de l'œuvre ne furent pas faciles. Il s'agissait de créer un mouvement de solidarité tout à fait neuf, fondé sur le bé-

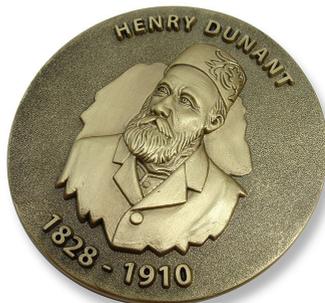
## LIEUX DÉDIÉS À HENRY DUNANT

névolat, sur la neutralité et sur le soutien des Autorités. A cet égard, nous soulignons avec reconnaissance que la France, et notamment son empereur, a soutenu ce projet avec une détermination décisive et un fairplay remarquable (tout était, en effet, causé par l'insuffisance des services sanitaires lors de la bataille de Solferino)!

Puisque nous parlons d'Henry Dunant, nous pouvons souligner que l'impulsion qu'il a donnée pour la fondation de la Croix-Rouge française n'était pas un acte isolé. Nous savons qu'il a aussi fondé la Croix-Rouge genevoise (c'est assez logique), la Croix-Rouge de Lyon (il y entretenait des relations d'affaires) et, plus tard celle de Heiden (il s'était réfugié dans cette localité reculée de la Suisse orientale). Mais nous ignorions qu'il avait tenté les mêmes démarches auprès du Bey de Tunis et du Shah de Perse!

Toujours à l'affût de promotion, de diffusion, d'innovation, Henry Dunant reste une référence, un modèle. A nous à nous adapter aux besoins du XXI<sup>e</sup> siècle.

Roger Durand  
président de la SHD »



## HENRY DUNANT ET LA NAISSANCE DE LA CROIX-ROUGE EN FRANCE

Henry (Henri) Dunant a joué un rôle important dans la création du mouvement de la Croix-Rouge et dans l'acceptation par les Etats des principes qui sont encore aujourd'hui à la base du Droit international humanitaire (DIH). Mais nous connaissons moins la part personnelle et décisive qu'il a prise dans la constitution de la **Croix-Rouge Française**, dont il est le véritable fondateur.

Dans les deux années qui suivent la première convention de Genève « pour l'amélioration du sort des militaires blessés », les premières sociétés nationales voient le jour dans les Etats allemands, la Suède, en Norvège, en Suisse... Convaincu du rôle de premier plan que la France, grâce à son influence et son prestige, peut jouer dans le succès de l'entreprise, Henry Dunant multiplie les démarches auprès de Napoléon III et de son entourage, pour susciter la création d'une Société Nationale en France.

En décembre 1863, il reçoit une réponse très encourageante de l'Empereur. Dès lors, il lance une convocation à tous ceux qui lui ont offert une oreille attentive dans le but de constituer une Commission provisoire de la Société nationale de secours aux blessés militaires.

Cette réunion préparatoire a lieu le **25 mai 1864**, dans le salon du conseil d'administration de la Compagnie des Chemins de fer Paris-Orléans. Une trentaine de personnalités sont au rendez-vous : militaires, industriels, politiques, aristocrates se mêlent sans distinction. On compte déjà parmi eux quatre des onze futurs présidents : le duc de Fezensac, le comte de Goyon, le comte de Flavigny et le marquis de Vogüe.

Le maréchal Randon, ministre de la guerre, est présent selon le vœu de Dunant et sur instruction impériale il accepte la présidence d'honneur. Mais pour Henry Dunant, la société en formation doit avoir des représentants prestigieux et de toutes les opinions, pour une portée plus grande car l'œuvre doit être « internationale, interconfessionnelle, et sans couleur de parti politique ».

Dans son discours d'ouverture, il propose à son auditoire ce qui deviendra la ligne de conduite de la **Société française de Secours aux Blessés Militaires** : la préparation en temps de paix des secours qui serviront en cas de conflit, l'encouragement à l'invention et au perfectionnement des matériels, les transports et structures de soin pour les blessés, la propagation au plus grand nombre des idées de l'œuvre par des publications.

Le comité provisoire français va appliquer à la lettre ces prescriptions. Une assemblée générale a lieu le **11 mars 1865**, entérinant la constitution d'un **comité central français** et ouvrant la voie à la création de comités locaux. Les statuts définitifs seront approuvés lors de sa reconnaissance comme établissement d'utilité publique par le décret impérial du 26 juin 1866.

Grâce à une détermination exceptionnelle, Henry Dunant a réussi.

Une grande épopée commence dans son sillage. La SSBM comblera ses attentes en assumant largement la tâche pour laquelle elle a été créée, gagnant définitivement ses lettres de noblesse et une reconnaissance officielle.



croix-rouge française

Limeil-Brévannes



Plus d'informations sur le site de la Croix-Rouge de Val-de-Marne



## **Société Henry Dunant Comité**

Roger Durand, président  
Cécile Dunant Martinez, vice-présidente  
Nestor Cruz, trésorier  
Elizabeth Moynier, secrétaire  
Stéphane Aubert  
Flávio Borda D'Água  
Claire Dunant  
Claire Druc  
Maria Franzoni  
Valérie Lathion  
Lester Martinez  
Ariane Vogel  
Bernard Dunant, vice-président d'honneur

## **Comité Théodore Maunoir**

Roger Durand, président  
Laurence Winthrop, vice-présidente  
Philippe Cramer, vice-président  
Valérie Lathion, trésorière  
Claire-Lise Sheeler, secrétaire

## **Crédits des illustrations et des photographies**

Page 18: Collection privée

Page 61: Photo de Claude Maury

Page 74: Bibliothèque nationale de France

Pages 75 et 76: Collection privée

Page 79: Croix-Rouge de Limeil-Brévannes, France

Couverture

Page 1: Roll up du Comité Théodore Maunoir

Page 4: Page de couverture de l'ouvrage *Le Souper du Seigneur. Le Corps de Christ. La Pâque des Chrétiens* par Henry Dunant, texte établi par Philippe Durand, Genève, Société Henry Dunant, 2019

## **Impressum**

Ce numéro a été conçu par Roger Durand, [president@shd.ch](mailto:president@shd.ch).

Il a été imprimé par Trajets, avenue Henri-Dunant 15, 1205 Genève.

*Henry Dunant.*



Genève, le 3 mai 2019  
© Société Henry Dunant

route du Grand-Lancy 92  
1212 Grand-Lancy - Suisse

president@shd.ch  
www.shd.ch  
isbn 2-88163-087-1

